



LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE
économique et social de la Libre Pensée

n° 7 - septembre 2023

**« Réforme des retraites
Ce n'est qu'un début,
le débat continue »**



SOMMAIRE

- 4 – Éditorial par **Christian Eyschen**
- 9 – *Six mois de manifestations et de grèves. On en cause ?* par **Christian Mahieux**
- 31 – *Réflexions sur la CGT* par **Daniel Shapira**
- 51 – *Réforme des retraites: Un mouvement syndical qui a démontré la pertinence des organisations interprofessionnelles* par **Jean-Vincent Boudou**
- 59 – *La Vieillesse de Simone de Beauvoir* par **Zizou Landron**
- 61 – *Qu'est-ce que la Libre Pensée ?*

LA RÉFORME RETRAITES C'EST ÇA!!....



RÉFORME DES RETRAITES

CE N'EST QU'UN DÉBUT, LE DÉBAT CONTINUE

□ Nous nous félicitons qu'un débat entre militants ouvriers de diverses appartenances et sensibilités se mène dans ce *Cahier N°7* de l'Observatoire social de la Libre Pensée. La Libre Pensée se veut en effet un carrefour où se rencontre les militants et discute entre eux. Ce numéro est consacré au mouvement syndical pour la défense des retraites et pour le retrait, puis l'abrogation de la contre-réforme de Macron/Dussopt détruisant les retraites ouvrières, produit de la lutte du mouvement ouvrier.

□ Chacun aborde la question de son point de vue, mais comment ne pas voir la convergence et la richesse des analyses? Une compréhension commune se dégage. Cela ne pourra qu'avoir des suites positives.

□ Christian Mahieux note qu'il ne faut pas se tromper sur le résultat réel du Mouvement contre la Réforme des retraites. Si le projet de loi a été adopté « à l'arrache » dans des conditions ridiculisant la « vie parlementaire », ce qui laissera des traces profondes, comme le souligne Jean-Vincent Boudou. Il sera difficile pour le Pouvoir de faire pire. Christian Mahieux le dit aussi : « Mais redisons que l'objectif de nos adversaires de classe



était autre : il s'agissait de détruire le mouvement syndical. Ils ont échoué. Les dizaines de milliers d'adhésions nouvelles au cours de ce semestre de luttes l'illustrent. Maintenant, il nous faut "faire quelque chose" de ce renouveau syndical, l'inscrire dans la durée.»

□ Oui, non seulement le mouvement syndical n'a pas été laminé, mais d'un certain point de vue, il est ressorti plus fort de cette bataille. Combiné avec le fait que l'intersyndicale a « tenu », contre toutes les prévisions de beaucoup est là aussi un élément qui va changer, ce que les militants appellent dans leur jargon, « La conscience de classe ».

□ Dans un documentaire TV agiographique assez récent sur l'histoire du PCF, un militant notait cette chose éclairante : depuis 30 ans (en gros depuis 1995), le mouvement social de lutte et de protestation contre la politique du *Capital* n'a pas cessé un seconde. Il s'arrête là, reprend ailleurs, mais il y a un mouvement continu. Chaque mobilisation nouvelle s'appuie sur la précédente, en tirant des leçons, en reprenant là où elle s'était arrêté.

□ Et le fait qu'une « conscience de classe » monte en puissance est déterminant pour les prochains combats. Le Capital et le Gouvernement, ce qui est plus un pléonisme qu'un oxymore, devraient méditer sur ces faits. *Elle creuse bien la Vieille Taupe...*

□ Il est clair que la différence entre le Mouvement des *Gilets Jaunes* et celui contre la *Réforme des Retraites* réside en plusieurs aspects :

- La Retraite est une conquête ouvrière, syndicale de premier plan. C'est ce caractère « *ouvrier* » qui a fondé le mouvement et qui a amené l'Intersyndicale à s'en emparer en exigeant, pour la première fois, le retrait unanime du projet, comme le note Daniel Shapira dans son étude sur la CGT.
- La revendication des *Gilets Jaunes* et contre les taxes était de nature « *interclassiste* », car tout le monde était touché par cela. Le refus ne puisait pas dans l'histoire profonde du mouvement ouvrier, même si celui-ci fait partie du peuple de manière intégrale.
- Une certaine jonction puissante s'est faite entre le mouvement syndical et la jeunesse et d'autres couches de la population, en témoigne le refus massif dans l'opinion publique, marquée par les sondages qui marquaient de manière incontestable le rejet.
- Cette jonction ne s'était pas faite au moment des *Gilets Jaunes* et ce fut bien regrettable. Mais la conscience collective a muri et cela a été possible dans le *mouvement de défense des retraites*. Répétons cette évidence politique : les choses avancent et tout mouvement s'appuie sur le mouvement précédent pour aller plus loin et plus fort.

□ Mais il y a bien des aspects communs: la force du mouvement, la détermination et la répression violente et policière de l'État bonapartiste, menacé dans ses fondements mêmes. La question de l'unité, posée dans le mouvement des *Gilets Jaunes* a été résolue dans celui des *Retraites*. La force du mouvement a *interdit la rupture de l'unité de l'Intersyndicale* que beaucoup pensaient inévitable, vu la nature cléricalo-corporatiste de la CFDT, véritable porte-serviette et domestique du pouvoir patronal et gouvernemental, mais pas encore assez puissante pour bloquer le pays par la grève générale. Mais ce problème différé pour un temps ne cessera de se poser et trouvera nécessairement sa solution.

□ La Libre Pensée a analysé ce qui s'est exprimé lors de la montée au Mur des Fédérés de la Commune de Paris en 2021. L'unité, l'union, le rassemblement n'est pas seulement l'expression d'une recherche de l'efficacité pour gagner. Elle existe en soi et pour soi pour



bien montrer que personne n'a la solution à lui tout seul, et qu'aucune organisation et association n'a le monopole de la représentation des intérêts généraux du mouvement ouvrier, démocratique et laïque. Il est hautement symbolique et matière à réflexion que cette question s'est manifestée dans un hommage à la Commune de Paris, « *premier et seul gouvernement ouvrier en France* » selon la formule des Amis de la Commune de Paris 1871.

□ C'est pourquoi notre Congrès national de Voiron en 2021 en a conclu que nous revenions à une situation analogue à 1848 qui a été le point de départ de toute chose. 1848 n'a pas réglé 1830, mais a préparé indéniablement 1871 qui annonçait 1917, quand la *Lueur de Février* devint la *Lumière d'Octobre*.

□ Tout est sur la table, tout doit être discuté, tout doit être analysé. Il faut tirer des leçons du passé pour préparer l'avenir et éclairer le présent. Ce *Cahier* participe de cela, comme la proposition du Congrès national de la Libre Pensée de Paris de 2023 proposant aux laïques de toutes obédiences la construction commune d'une Confédération laïque pour la défense de la Liberté de Penser.

□ Par un bout, par tous les bouts, pas à après pas, pierre après pierre, nous bâtissons une maison commune où chaque pièce sera différente, mais sous un même toit. C'est ce que les anglo-saxons appellent « *Umbrella* ».

□ Et quand on veut monter à l'assaut du ciel, une « *umbrella* » n'est jamais inutile. C'est faute d'en avoir une que Saül de Tarse eut une insolation sur le *Chemin de Damas* et qu'il devint « *saint-Paul* », pour le plus grand malheur à venir pour l'Humanité.

□ Voici donc tous les éléments que nous vous livrons pour comprendre où nous en sommes. Nous avons parcouru un grand chemin et comme disait Confucius, « *l'expérience est une lanterne accrochée à son dos qui n'éclaire que le chemin parcouru* ». À nous tous de nous emparer collectivement des torches qui éclaireront nos chemins de l'avenir.

Christian Eyschen

Note: Il nous a semblé de bon ton que dans un *Cahier* de l'Observatoire social de la Libre Pensée, consacré au Mouvement contre la réforme des Retraites, nous abordions aussi une question existentialiste sur la vieillesse. En donnant la parole à Denise Landron, qui analyse un ouvrage de Simone de Beauvoir, nous bouclons la boucle. Rappelons que l'existentialisme, dont Simone de Beauvoir fut une porte-parole remarquée, est « *L'existentialisme est un courant philosophique et littéraire qui considère que l'être humain forme l'essence de sa vie par ses propres actions, celles-ci n'étant pas prédéterminées par des doctrines théologiques, philosophiques ou morales. L'existentialisme considère chaque individu comme un être unique maître de ses actes, de son destin et des valeurs qu'il décide d'adopter* ». (Source Wikipédia)



Six mois de manifestations et de grèves On en cause ?

□ Depuis la mi-janvier 2023, plusieurs journées de grèves et de manifestations ont rassemblé des millions de personnes. À l'animation, une intersyndicale nationale qui réunit CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et FSU; une intersyndicale non révolutionnaire, avec une forte composante adepte du « dialogue social ». C'est le projet de loi à propos des retraites et la volonté d'abattre le mouvement syndical qui a motivé cette unité d'action syndicale rarement connue. Cette unité ouvre des perspectives sur lesquelles nous devons travailler. L'impossibilité de construire une grève nationale interprofessionnelle reconductible est l'autre élément déterminant de la période. Quels enseignements en tirer ? Nos pratiques syndicales sont (toujours) à réinterroger. Elles doivent l'être à partir de la réalité, pas de nos seules envies. Les violences policières, la haine et le mépris de classe de la bourgeoisie, la solidarité syndicale internationale, sont quelques autres sujets ici évoqués.

La loi du gouvernement et des patrons

□ Depuis 30 ans, les attaques contre les retraites sont nombreuses : 1993, 1995, 2003, 2007, 2010, 2013, 2018, 2019, 2023. Les objectifs communs : nous faire travailler plus, nous faire gagner moins, détruire un système de retraite qui, s'il n'est pas parfait à nos yeux, n'en n'est pas moins vécue par la bourgeoisie comme une anomalie au sein du système capitaliste. On retrouve les mêmes outils destructeurs au fil des années : calcul de la pension effectuée sur un plus grand nombre d'années de salaire, allongement de la durée de cotisations nécessaire pour une retraite à taux plein, décote, report de l'âge légal, suppression de régimes plus avantageux que le régime général, dépossession des travailleurs et travailleuses de leurs caisses de retraite au profit de l'État, etc.

□ Pour ce qui est de la situation actuelle, de nombreuses publications ont décortiqué le projet, devenu loi en mars. On peut résumer (donc ne pas tout reprendre) ainsi :

♣ Report de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans. Les contre-réformes successives aboutissent à un retour en arrière de quasiment un demi-siècle en matière sociale.



- ♣ Allongement de la durée de cotisations nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein: 43 annuités. C'est l'autre paramètre déterminant, car il ne suffit pas d'avoir 64 ans, il faudra avoir travaillé sans discontinuité tout sa vie. Impossible, si on tient compte d'éventuelles années d'études, de la précarité des contrats, des boulots non déclarés qui se généralisent et ne donnent pas lieu à cotisations sociales, etc.
- ♣ Maintien, voire aggravation, des inégalités femmes/hommes.
- ♣ Maintien, voire aggravation, des inégalités sociales, les personnes les plus aisées pouvant avoir recours à des systèmes de retraite complémentaire plus avantageux.
- ♣ Suppression des quelques régimes de retraite plus favorables que le système général qui existent encore: industries électriques et gazières, RATP, Banque de France. Un de ces régimes emblématiques était celui de la SNCF, sa fin a déjà été programmée par une loi de 2018.

La fin des régimes spéciaux, vraiment ?

□ En France, ce sont l'Assemblée nationale et le Sénat qui décident les lois s'appliquant à la population. À toute la population ? Non ! Pas forcément à celles et ceux qui les imposent aux autres ! Ainsi, les sénateurs et sénatrices touchent environ 2 190 euros net de retraite après... un seul mandat de 6 ans. Les services du Sénat estiment la retraite moyenne de ces piliers de la République (!) à 3 856 euros net. « Notre cotisation est égale à environ 15 % de notre indemnité parlementaire » tente de justifier sénateurs et sénatrices. Certes, mais la réalité est qu'il leur reste une indemnité nette mensuelle de 5 569 euros... qui s'ajoute, le plus souvent, à d'autres rémunérations. De l'Assemblée nationale, nombre de député·es donnent des leçons au Sénat : « nous avons réformé notre régime, il vous faire pareil ».



ces représentantes et représentants de la République oublie de donner les détails de leur « réforme » : un·e député·e qui a fait un mandat de cinq ans touche, à ses 62 ans, 684,38 euros net de pension mensuelle, précise le site de l'Assemblée nationale. Au bout de deux mandats, il bénéficie donc d'une retraite de 1 368 euros net, soit l'équivalent de ce à quoi peut prétendre le reste la population, puisque la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (organisme officiel) indique que la retraite moyenne s'établit actuellement à 1 400 euros net.

□ Cibler les « élu·es de la République » peut être taxé de populisme, voire de faire le lit de l'extrême-droite. On objectera toutefois que la dite extrême-droite bénéficie allègrement des avantages du système de démocratie dite représentative, à travers ses député·es, tant à l'Assemblée nationale qu'au Parlement européen. Il n'y a aucune raison de ne pas

assumer cette critique de l'enrichissement et de l'hypocrisie de celles et ceux qui, du Parlement, font la loi.

□ L'affaire des retraites des parlementaires est une manifestation de la haine de classe, du mépris de classe. C'est ceci qu'il faut mettre en avant ! Non seulement la minorité d'exploiteurs et leurs serviteurs se goinfrent toujours plus mais, en plus, ils et elles nous méprisent au plus haut point. Ils et elles péorent à propos de travailleurs et travailleuses qui arrivent à la retraite après plus de quatre décennies d'exploitation, de fatigue, d'usure, de salaire de misère, mais empochent une retraite équivalente à la nôtre après un ou deux mandats pour lesquels... on leur a juste demandé de nous représenter.

De très grosses manifestations...

□ L'intersyndicale nationale a appelé à quatorze journées nationales de grèves et manifestations: 19 janvier, 31 janvier, 7 février, 11 février, 16 février, 7 mars, 8 mars, 11 mars, 23 mars, 28 mars, 6 avril, 13 avril, 1^{er} mai, 6 juin. Passons par-dessus la bataille des chiffres qui oppose traditionnellement, services de police, syndicats et médias à propos du nombre de manifestants et manifestantes. Quelle que soit la référence prise, la participation est exceptionnelle, jamais connue depuis des années. C'est le cas dans les métropoles, mais aussi dans une multitude de villes, partout en France.

□ On retrouve là une caractéristique du mouvement des *Gilets jaunes*: un ancrage local fort, dans toutes les régions. Ainsi, le 31 janvier, le nombre de manifestant·es à Tarbes ramené à l'échelle de Paris aurait représenté 6 millions de personnes; il y avait 5200 personnes dans les rues de Saint-Gaudens, ville de 11 500 habitant·es. On pourrait multiplier les exemples. Au total, un million, deux millions, deux millions et demi, là n'est



plus l'essentiel. Les manifestations sont d'une ampleur non égalée depuis très longtemps; personne ne le nie.

Mais ça ne suffit pas; c'est l'écrasement des syndicats qui était recherché

□ Le niveau du rapport de force nécessaire à la victoire ne peut s'apprécier qu'au cas par cas à un instant donné. Aussi important que soient le débat et la lutte à propos des retraites, nous sommes confronté·es à une offensive des capitalistes et de leurs représentant·es qui dépasse ce cadre. Il y a une volonté de laminer le mouvement syndical; sans distinction. D'où ce mépris gouvernemental envers l'intersyndicale prise dans sa globalité, mais aussi dans sa diversité. Que le gouvernement ignore Solidaires est habituel, qu'il s'oppose à la CGT aussi; qu'il méprise la CFDT l'est beaucoup moins. Par rapport à de précédentes luttes d'ampleur qu'a connues le pays, il est une évolution qu'il faut prendre en compte: celle de la caste politique au pouvoir.

□ Pour les technocrates comme Macron et ses ministres, le gouvernement n'est qu'un moment dans une vie professionnelle faite de cabinets de conseil pour entreprises, de conseils d'administration, de directions d'entreprises publiques, etc. Ils et elles se moquent du coup d'arrêt à la « *carrière politique* » qui peut résulter d'une défaite sociale. D'où leur cynisme face au rejet massif de leur projet de loi. Qui plus est, Macron lui-même en est à son second mandat et n'est pas rééligible. Ils et elles n'en sont que plus disponibles pour mener frontalement les batailles décidées par le patronat; lequel peut ainsi disparaître du paysage, attendant tranquillement que le boulot soit fait par ses serviteurs!

□ On peut parler de mobilisation exceptionnelle et insuffisante. Exceptionnelle par le nombre de manifestantes et manifestants, par la durée, par la révolte populaire, et aussi par le fait que des grèves ont touché durant tous ces mois de nombreuses entreprises privées, dans divers champs professionnels. Insuffisante, car, comme nous le disons depuis le début « *les manifestations ne suffiront pas* »; or, cela reste le mode d'action privilégiée de beaucoup. Le blocage de l'économie, l'arrêt des moyens de production, c'est-à-dire la grève, demeure difficile à généraliser; que ce soit dans la durée bien sûr, mais même lors des « *journées nationales* ». Les raisons sont connues, en premier lieu les insuffisances syndicales quant à l'organisation interprofessionnelle locale.

□ Cela tient à l'antisindicalisme militant du patronat: absence de droits dans les plus petites entreprises, remise en cause des droits dans les autres, détournement à travers des institutions de représentatives du personnel de plus en plus institutionnelles et de moins en moins représentatives, répression antisyndicale partout. Mais cela provient aussi de choix propres aux organisations syndicales: quand on veut changer radicalement la société et qu'on pense que la grève générale est le moyen d'y parvenir, alors on ne peut marginaliser la dimension interprofessionnelle du syndicalisme dans l'activité quotidienne. Le recul

idéologique au sein de notre classe sociale, qui se traduit par le fait qu'une partie exonère le patronat de ses responsabilités dans l'exploitation capitaliste pour se concentrer sur le seul gouvernement, doit aussi être pris en considération. La propagande du Rassemblement national va d'ailleurs dans ce sens.

□ Si ce constat est nécessaire pour avancer, il convient de redire aussi le caractère puissant de ce mouvement de masse. Sans revenir sur les énormes manifestations dans l'ensemble des territoires, il faut noter les blocages, les rassemblements, qui ont perduré notamment à partir de mars. Ils ne remplacent pas la grève, car ils ont un effet plus faible sur l'économie, sur la production et donc sur les profits des capitalistes. Mais ils mettent en action, ensemble, des équipes syndicales CGT, Solidaires, FSU, voire FO ou CFDT des mêmes villes, des mêmes quartiers dans les grandes agglomérations. À court terme, cela renforce la confiance populaire envers le mouvement et les organisations syndicales qui l'organisent; à long terme, cela induit une dynamique positive pour le mouvement syndical.

Mais que faire entre deux manifestations ?

□ C'est la question que se posent, sincèrement, nombre d'équipes militantes. D'où la série de manifestations de soirée, dites « *retraites aux flambeaux* »; d'où les discussions et parfois initiatives à propos de caisses de grève; d'où des « A.G. » de villes qui réunissent les militantes et militants de diverses organisations; d'où les *casserolades* de ces derniers mois. Une succession de manifestations ne suffira pas à gagner. Parce que cela ne bloque pas l'économie, mais aussi parce qu'elles rassemblent les personnes déjà mobilisées, à des degrés divers. Or, faire pencher le rapport de forces entre notre faveur suppose de gagner celles et ceux qui n'ont pas rejoint le mouvement collectif de protestation: les salarié-es d'entreprises où la grève n'est pas à l'ordre du jour, celles et ceux qui sont dans des secteurs où ils et elles pensent ne « *pas pouvoir* » faire grève; là où il y a besoin de sentir le soutien concret des équipes syndicales de la grosse boîte d'à côté, parfois sur le même site (sous-traitance), besoin de compter sur les échanges avec les équipes syndicales du coin et leur présence.

□ Les distributions de tracts et discussions qu'organisent les Unions locales/départementales CGT, Solidaires ou d'autres sont essentielles pour construire une grève nationale interprofessionnelle. À travers « *Comment s'occuper entre deux dates de mobilisation ?* », Baptiste Pagnier, militant de l'Union départementale CGT de Paris, développe fort pertinemment ce sujet dans le numéro de mars de la revue *La Révolution prolétarienne*. On y ajoutera que le soutien aux grèves déjà existantes devrait être une évidence. En Ile-de-France par exemple, des dizaines de travailleurs de filiales de La Poste (Chronopost, à Alfortville dans le Val-de-Marne; DPD au Coudray Montceaux, en Essonne) sont en grève depuis plus d'un an et demi. Ils sont présents à toutes les manifestations parisiennes depuis le 19 janvier; à l'inverse, trop peu d'équipes syndicales sont présentes à leurs manifestations

et leurs piquets de grève, les invitent dans leur propre entreprise, ou aux portes de celle-ci, pour populariser la grève. Vingt mois de lutte, c'est peu courant, mais dans toutes les régions, il y a des grèves sur lesquelles il faut s'appuyer et qu'il faut appuyer!

❑ Mettre en avant le délai entre deux dates nationales est aussi un thème récurrent pour certains courants politiques, qui veulent surtout attirer par des discours et écrits mimant la radicalité. Cela tourne souvent autour de « *c'est dès maintenant qu'il faut appeler à la grève générale* », « *n'attendons pas l'intersyndicale* ». Mais justement, que fait l'intersyndicale? Eh bien, déjà le 12 février, par exemple, l'intersyndicale appelait « *les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraité·es à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain. L'intersyndicale se saisira du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes.* »

❑ Que demander de plus à une intersyndicale rassemblant CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et FSU? Alors que l'unité d'action syndicale est un élément déterminant pour la participation de beaucoup de salarié·es, quel intérêt de dépenser temps et énergie à critiquer une intersyndicale qui propose une telle perspective pour début mars? Mieux vaut en faire un point d'appui; comme dans les secteurs professionnels où, par exemple à la SNCF, SUD-Rail et CGT ont maintenu le cadre intersyndical avec UNSA et CFDT, sans que cela empêche leur appel à la grève reconductible à compter du 7 mars, d'ailleurs repris ensemble par les quatre fédérations.

❑ L'appel lancé par la Fédération des syndicats SUD-Rail après plusieurs jours de grève reconductible dans le secteur ferroviaire, le 10 mars, illustre clairement ce que soutenir une grève interprofessionnelle veut dire: c'est y participer et contribuer à l'étendre!



« Les cheminotes et cheminots s'adressent à vous

Inutile de réexpliquer tous les méfaits du projet de loi sur les retraites. Les énormes manifestations dans tout le pays montrent son rejet par l'immense majorité de la population. Mais le patronat, les actionnaires et donc le gouvernement ont décidé l'épreuve de force les manifestations ne suffisent pas. Il faut une grève interprofessionnelle.

Au lendemain du 7 mars, l'intersyndicale rassemblant CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU et organisations de jeunesse l'a clairement dit elle "soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement." Vous voulez nous soutenir ? Alors il faut rejoindre la grève. Vite, pour gagner vite.

Nous, cheminot es et cheminots, sommes en grève reconductible depuis une semaine. Il en est de même dans quelques autres secteurs. Nous ne voulons pas d'une grève par procuration : pour nous aider à tenir, il faut que les autres secteurs s'engagent dans la grève et le blocage du pays ! Le meilleur moyen de soutenir celles et ceux qui sont en grève, c'est d'organiser la grève là où vous travaillez ; Le meilleur moyen de gagner vite, c'est d'agir ensemble.»

□ Lors du Congrès de la CGT, fin mars, Pierre Germain-Bonne, délégué du syndicat des territoriaux d'Échirolles, disait la même chose : *« Les camarades sur les piquets de grève, ils ont besoin de soutien et... de grévistes supplémentaires. Ils n'ont pas besoin de chèques de solidarité pour les caisses de grève. Des chèques on en reçoit, ce matin on a encore eu 6 000 euros pour la caisse de grève de l'Isère mais il va falloir nous trouver des salariés [grévistes] à qui filer de l'argent.»*

« Durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs »

□ La question de la grève reconductible a été en débat dans plusieurs collectifs syndicaux. Elle est présente largement au-delà des cercles qui se contentent de la réclamer sans jamais l'organiser. Mais justement, c'est bien de l'organiser dont il s'agit. Certes, l'intersyndicale nationale n'était pas unanime sur le sujet. Mais plusieurs organisations étaient sur cette position et c'est une avancée indiscutable par rapport à ce qu'on a connu dans le passé, lors de mouvements sociaux similaires. Dans ce genre de situations, il faut s'appuyer sur l'unité intersyndicale de refus de la contre-réforme et mettre en avant les appels à la grève, *« reconductible », « partout où c'est possible », « généralisée »,* de plusieurs organisations nationales interprofessionnelles.

□ Dès le 11 février, CGT, UNSA, FO, CGC, Solidaires ont appelé à la grève reconductible à la RATP, à compter du 7 mars ; comme CGT et SUD-Rail dans le secteur ferroviaire ; et la CGT pour la collecte des déchets et ordures ménagères ; et les appels sectoriels du même type se sont vite additionnés. L'intersyndicale de l'éducation (FSU, UNSA, FO, CFDT, CGT,

CGT, SNALC, SUD), appelait à ce que le 7 mars « *les grèves massives permettent de fermer totalement les écoles, collèges, lycées et services.* » Dans l'Enseignement supérieur et la recherche aussi, toutes les organisations syndicales appelaient pour le 7 mars « *à ce que les grèves massives conduisent à fermer totalement les établissements universitaires et les organismes de recherche. L'intersyndicale appelle les personnels à se mobiliser en masse le 8 mars.* »

❑ L'intersyndicale n'a pas prononcé les mots « *grève générale* » ? Certes, mais si l'objectif est de construire cette grève générale, pas seulement de dire qu'on y a appelé, qu'est-ce qui est le plus utile : un appel avec les deux mots souhaités, d'une ou deux organisations seulement ? Ou un appel à « *mettre à l'arrêt le pays* » immédiatement suivi d'un autre à « *poursuivre et amplifier le mouvement* » comme l'ont fait ensemble CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU ?

❑ Un palier a été fixé par l'intersyndicale CFDT/CGT/FO/CGC/CFTC/UNSA/Solidaires/FSU au 7 mars, avec l'appel à « *mettre la France à l'arrêt* ». Au soir de cette journée, le message des mêmes organisations interprofessionnelles nationales était très clair : « *[l'intersyndicale] soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement* ». Contrairement à ce qui a pu se produire lors de mouvements similaires du dernier quart de siècle, cette fois-ci, l'intersyndicale n'est nullement un frein ; n'en déplaise à quelques commentateurs « *radicaux* » mais non-grévistes ou à quelques « *révolutionnaires* » dont le propre secteur ne brille pas le nombre de grévistes.

❑ L'unité, la construction de la grève, des priorités en lien avec nos objectifs

L'unité est très visible aussi dans les différentes actions décidées localement à travers tout le pays : diffusion de tracts aux portes d'entreprises ou dans des lieux publics, blocage de péages, de ronds-points ou de routes, soutien aux occupations de sites de production, etc. Il y a une relation dialectique entre le maintien de l'intersyndicale nationale dans la durée et les mots d'ordre portés par chacune des forces syndicales. L'effet sur le réel – et ça c'est qui compte – se traduit par le niveau important de la mobilisation sociale. Il y a un grand intérêt à ce que l'unité d'action syndicale, mais aussi des cadres de réflexions intersyndicaux, demeurent. Ce sera nécessaire face à la volonté de destruction du syndicalisme.

❑ Lors du mouvement de 2019, beaucoup ont restreint leur grève aux journées nationales d'action, et dans une bonne partie du secteur privé (et pas seulement), il n'y a même pas eu de vraie tentative de faire grève. Il faut dépasser cela, ne pas organiser « *la grève par procuration* » comme le font celles et ceux qui annoncent des caisses de grève plutôt que d'organiser la grève. Entre le 11 février et le 7 mars, il y avait presque un mois permettant, compte tenu du climat général, aux équipes syndicales de consacrer leur temps

exclusivement à la construction de la grève : dans leur établissement tout d'abord et aussi autour, dans le cadre interprofessionnel local. *« On arrête tout, le boulot autant que possible (grève, heures de délégation, repos,...), les réunions d'instances, et on organise des AG, des tractages ciblés, des réunions d'information, des caisses de grève, on prend le temps de faire le tour le tour des syndicats des boîtes à proximité en proposant de l'aide éventuellement et de se coordonner avec les syndicats du même secteur professionnel. Les outils syndicaux (Fédérations, Unions départementales et locales) servent à cela, les contacts horizontaux les font vivre. »* Si on veut une grève générale, on ne peut pas se limiter à son entreprise ni à son secteur professionnel. Les liens interprofessionnels locaux sont indispensables pour gagner.

□ Mais c'est aussi le long terme qui se joue ici : les périodes comme celles que nous vivons depuis janvier amènent du monde nouveau au syndicalisme, les contacts sont très nombreux, les adhésions augmentent... Il faut structurer tout cela, créer ou redynamiser les Unions locales interprofessionnelles ; là encore, on peut citer ce qui est fait par diverses équipes militantes : casser la croûte ensemble, avant ou après les manif. ; établir un calendrier de diffusions de tracts vers des quelques entreprises choisies ; formaliser des désignations de représentant·es de section syndicale ; renforcer les permanences syndicales interprofessionnelles ... Bref, faire en sorte d'être, à l'avenir, plus efficace et donc plus utile aux travailleurs et travailleuses pour défendre leurs revendications immédiates et créer les conditions de l'émancipation sociale.

□ Construire la grève, ça signifie multiplier les discussions sur le lieu de travail. C'est là, entreprise par entreprise, service par service, que ça se gagne et se construit. Les Assemblées générales au plus près des lieux de travail permettent que le maximum de grévistes prenne leur grève en main. Elles sont moins spectaculaires mais plus efficaces que les « AG » interprofessionnelles de villes quand celles-ci ne reposent pas sur des grèves de masse dans les entreprises et services. Faire émerger la parole de chacune et chacun est essentiel ; ça suppose que les salarié·es soient en confiance pour s'exprimer. Les « AG » organisées dans des périmètres trop importants n'installent pas la démocratie dans la grève. Y compris dans les secteurs en grève reconductible, on note un recul de l'auto-organisation,



un affaiblissement de la pratique des Assemblées générales de grévistes. Il ne s'agit ni de le cacher, ni de s'en satisfaire. C'est un problème auquel est confronté le syndicalisme prônant l'émancipation sociale, la rupture avec le capitalisme, l'autogestion, la socialisation des moyens de production et d'échanges. La faiblesse des outils interprofessionnels locaux revient aussi à la surface, comme lors de chaque mouvement social d'ampleur; il faudra essayer d'en tirer les enseignements, en cohérence avec les constats, si on veut que les choses changent.

□ Il a été dit que la CFDT avait joué un rôle central dans l'intersyndicale nationale. Trop central? Peut-être, mais elle est la première organisation en termes d'adhérent-es, la première selon les résultats aux élections professionnelles. On peut ne pas s'en satisfaire. Autre exemple, en partie lié au précédent d'ailleurs: il y a 10 ans, c'est le secteur des transports qui avait le taux de syndicalisation le plus fort; lors de la dernière étude sur le sujet, en 2019, les activités financières et d'assurance avaient pris cette place, grâce à une forte progression, tandis que le taux dans les transports baissait. Compte tenu du type de syndicalisme majoritaire assez différent mené dans chacun de ces deux secteurs, on peut également ne pas s'en satisfaire. Mais dans les deux cas, le constat est inutile s'il ne débouche pas sur des actions pour remédier à la situation: des moyens pour la syndicalisation, là où nous décidons de le faire, à partir d'analyses des réalités locales.



Seule la vérité...

□ La difficulté de ce mouvement a été la mise en œuvre de grèves reconductibles. Les cheminotes et cheminots l'ont tenté, à l'appel des fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT. Mais la (relative) faiblesse apparaît sur deux plans:

- Dès le 7 mars, le pourcentage de grévistes était inférieur à ce qu'on a connu lors de grèves antérieures, motivées aussi par des attaques contre les retraites. 41,29% le 7 mars 2023, alors que c'était 61% le 24 novembre 1995, 62,40% le 12 mai 2003, 61,47 le 14 novembre 2007 (et 71,90%, le 14 octobre), 50,50 le 5 décembre 2019.
- En partie de ce fait, mais aussi pour d'autres raisons (dont la faiblesse des assemblées générales et une volonté forte de « *ne pas y aller seul-es* »), la reconduction a été difficile. Au deuxième jour de la grève, il y avait 18,99% de grévistes, 11,93% au troisième, 8,40% au quatrième.
- En 2007, on était à 42,80% le deuxième jour, à 30,31% une semaine après; en 2019, le 7 décembre il y avait 44,51% de grévistes, 40,40% le 8... La seconde semaine de grève de mars 2023 s'est faite avec des chiffres oscillant entre 4 et 6% (hormis un « *temps fort* »



à 15,61%); on est tombé entre 2 et 6% la troisième semaine (excepté pour la journée du 23: 26,98%). Par rapport à cela, Tony Fraquelli note, lors de l'entretien précédemment cité, « *dès le mois de février, on [les quatre Fédérations] a appelé à deux journées d'action alors qu'il n'y avait qu'une journée à l'appel des confédérations. Et on s'est aperçu que c'était très fort la première journée, une grève majoritaire chez les cheminot-es, mais que le lendemain, malgré l'appel interfédéral, la grève était devenue minoritaire.* »

□ Indépendamment des chiffres précis, les syndicalistes, les grévistes perçoivent cette réalité en temps réel. Les patrons et le gouvernement aussi. L'enthousiasme est nécessaire pour animer une grève et il peut amener à ne pas s'étendre sur les chiffres. Mais taire la réalité vis-à-vis des grévistes du secteur ne sert à rien... D'autant qu'ils et elles l'appréhendent fort bien. Le problème se pose plutôt dans les liens avec d'autres secteurs professionnels : « *chez xx la grève continue* », « *À xx, l'AG a reconduit le mouvement* » ; mais s'il n'y a pas d'outil syndical interprofessionnel local où on peut partager « *la vérité des prix* », bien des équipes syndicales risquent de bâtir leurs analyses du mouvement sur des illusions. À cet égard, les bulletins quotidiens *La grève*, comme ceux publiés par l'Union syndicale Solidaires, la Fédération SUD-Rail et sans doute d'autres structures syndicales, sont des outils fort pertinents, tant pour la circulation de l'information que pour la dynamique de construction de la grève.

□ Il est bien entendu que cet exemple donné à travers la grève à la SNCF ne remet pas en cause le travail des camarades cheminots et cheminotes. Bien au contraire ! Nul sentiment du genre « *c'était mieux avant* » ; là n'est pas du tout la question, il s'agit seulement d'analyser la situation pour progresser, nous renforcer. Et c'est aussi l'occasion de saluer



tous les grévistes, avec une dédicace spéciale à Sébastien Noris : « Sébastien est cheminot ; depuis plus de 25 ans, il travaille et milite à l'atelier TGV de Villeneuve, dans le Val-de-Marne. Le gouvernement et sa police l'ont mutilé d'un œil. Sébastien anime la section syndicale SUD-Rail de son établissement : 92% des voix aux élections dans le collège Exécution, 73% dans le collège Maitrise. Qui parmi celles et ceux qui veulent nous imposer leur loi peut revendiquer une telle assise démocratique ? La mutilation de manifestantes ou manifestants est effroyable quelle que soit la victime ; bien entendu. Mais cette indication à propos de Sébastien a pour objet de montrer, une fois encore, la grande hypocrisie de leur "démocratie" bourgeoise. »

Des retraites à la lutte anticapitaliste

□ Le sujet des retraites illustre comment lier défense des revendications immédiates et alternatives au système capitaliste. L'immédiat, c'est le refus de la contre-réforme. Il est juste de dénoncer le recul de l'âge légal de départ en retraite, de refuser l'accroissement du nombre d'annuités pour avoir une retraite à taux plein, d'expliquer le scandale des « 25 meilleures années » appliquées au régime général qui entraîne des pensions beaucoup plus faibles qu'elles ne le sauraient si la base était par exemple « les 6 meilleurs mois », de revendiquer une vraie prise en compte des pénibilités, de réclamer des mesures instituant l'égalité entre les femmes et les hommes, etc. Rapidement, tout ceci renvoie au partage des richesses ; bien des pancartes, slogans, banderoles, affiches, tracts, mettent en exergue les centaines de milliards des actionnaires, la fraude fiscale, etc. De là deux questions : « Qui crée ces richesses ? » et « Comment sont-elles réparties ? » ; on en arrive à : « Celles et ceux qui les produisent par leur travail ne disposent que d'une petite part » tandis que « Elles sont accaparées par les actionnaires, les patrons, c'est-à-dire celles et ceux qui ne les produisent pas ». Il ne s'agit pas de dire que les scandaleux profits capitalistes doivent

financer nos retraites, puisque ce sont nos cotisations qui le font, ce qui signifie que nous devrions les gérer nous-mêmes, sans les patrons, sans l'État. Mais globalement, les capitalistes nous coûtent cher ! Cela renforce la crédibilité de recherche d'alternatives.

□ Le montant des retraites est un autre exemple. Le scandale des pensions de misère est largement dénoncé, de même que la fausse promesse de revalorisation liée à la contre-réforme. À juste raison. D'autres questions surgissent aisément: «*La bataille pour que le montant de la retraite soit indexé sur les meilleurs salaires touchés précédemment est bien compréhensible; mais une fois en retraite, qu'est-ce qui justifie les différences de "rémunération" puisque tout le monde fait alors le même travail (ou, plus exactement, n'en fait pas quand on prend celui-ci dans sa définition liée au salariat?)*.» Bien sûr, cela permet de revenir sur la notion de salaire différé, et donc sur le scandale de l'étatisation du système de retraite, la confiscation par l'État d'une part de la rémunération de notre travail. Mais il ne faut pas pousser beaucoup pour que cette problématique des différences entre les niveaux de pensions de retraite ramène à la discussion sur le fondement réel de la hiérarchie des salaires.

□ Dans les manifestations, nombreux sont les slogans dénonçant la nature du travail subordonné, ceux soulignant la perte de sens au travail, le décalage entre cette contre-réforme et les enjeux sociaux et écologiques, le rôle que jouent les personnes retraitées dans la société... Un récent numéro de *Cerises la coopérative* interrogeait: «*N'y a-t-il pas dans ces expressions multiples bien plus que le seul rejet de l'allongement d'un temps de travail qu'il faut caractériser comme subordonné? N'y a-t-il pas déjà l'expression implicite du rejet du rôle des actionnaires, celui de la seule valorisation économique à travers le marché, et finalement le refus de considérer comme seul travail utile l'activité valorisant le capital? Parmi les conditions permettant de penser la victoire du mouvement et le recul du gouvernement, l'explicitation de tous ces éléments implicitement ou explicitement contenus dans les mobilisations et les expressions n'en est-elle pas l'une des plus importantes? [...] n'est-il pas urgent et possible de prolonger l'état d'esprit visiblement d'une majorité de femmes et d'hommes, en explorant ensemble d'autres perspectives, d'autres échanges sur le travail et l'activité, sur l'urgence de se dégager de la seule valorisation du capital, de discuter de la sortie de la subordination, de l'urgence d'en finir avec les actionnaires et leur toute puissance, de revenir sur la différence entre cotisations et impôts, sur le salaire socialisé, sur l'organisation et la maîtrise de l'ensemble de ses temps de vie, etc.*»

□ «*La Sécu, elle est à nous*» crie-t-on dans les manifestations. Reconnaissons qu'on nous l'a volé depuis bien longtemps. Si tant est que ce fut le cas dans le passé, qui pense aujourd'hui que la Sécu, donc la retraite mais pas seulement la retraite, est gérée par celles et ceux qui, par leurs cotisations, la font exister, c'est-à-dire les travailleurs et les

travailleuses? Pourtant, quoi de plus simple à concevoir? Le rapport présenté par Henri Raynaud au Comité confédéral national de la CGT, en janvier 1947, insistait sur trois enjeux : une caisse unique, un taux unique de cotisation interprofessionnelle, la gestion ouvrière sans patrons et sans tutelle étatique.

□ Les moments de luttes sont des moments où la prise de conscience de l'exploitation, des oppressions, s'accélère. Il est d'autant plus important de mettre en avant des revendications faisant apparaître au grand jour les contradictions du système capitaliste, son incapacité à se réformer au point de satisfaire les besoins collectifs et de garantir l'avenir de la planète. Quelques discussions entre grévistes, quelques débats en assemblées générales suffisent pour faire émerger ces réflexions et bien d'autres. Partant de là, il est plus facile de faire partager l'idée que l'avenir des retraites ne dépend pas de questions techniques, mais qu'il est lié à la remise en cause du système capitaliste.

Le social fait la politique

□ Autre leçon de la période : comme lors de chaque moment de fortes luttes collectives de notre classe sociale, l'extrême-droite n'est plus du tout au centre des discussions. Organiser la lutte de classes, dans les faits, est bien le meilleur moyen de la faire reculer. D'où les tentatives du Rassemblement national de revenir dans le paysage médiatique avec



la motion de censure à l'Assemblée nationale. Quant à la gauche, elle court derrière le mouvement; ses leaders reprennent les mots d'ordre syndicaux à leur compte, mais tout le monde sait que ce n'est pas eux qui ont permis au mouvement actuel et à ses perspectives d'exister.

□ Il faut insister : le syndicalisme est politique, il n'a pas à se mettre au service de fractions partidaires et/ou philosophiques, respectables par ailleurs. Le syndicalisme rassemble celles et ceux qui décident de s'organiser ensemble sur la seule base de l'appartenance à la même classe sociale. Ensemble, ils et elles agissent alors pour défendre leurs revendications immédiates et travailler à une transformation radicale de la société. L'oppression liée au système capitaliste, oppression économique issue des rapports de production et du droit de propriété, est commune à toutes celles et tous ceux « d'en bas ». C'est là que se joue l'affrontement de classe. Ca n'empêche pas, bien au contraire, de considérer qu'il y a d'autres formes d'oppressions, qu'il ne s'agit pas de hiérarchiser, ni entre elles, ni vis-à-vis de l'oppression économique. Les luttes contre les oppressions et pour l'égalité, la liberté, etc., font aussi de la politique. La répartition des rôles qui veut que le parti s'occupe de

politique et le syndicalisme du social est une impasse. Les syndicats sont, ou du moins devraient être, l'outil d'organisation autonome de la classe ouvrière.

La crise de leur « démocratie » bourgeoise

□ Le gouvernement s'est appuyé sur sa majorité relative et sur la droite de l'Assemblée nationale. Ce n'est pas une surprise. Durant quelques semaines, la « *représentation nationale* » a fait... de la représentation, du théâtre ; sans surprise, là non plus. L'opposition a agi pour retarder l'adoption du texte, le gouvernement a fait de même pour en accélérer la validation. Chaque groupe a fait mine de s'offusquer des moyens utilisés par l'autre camp : multiplication d'amendements d'un côté, vote bloqué de l'autre. Il ne s'agit que du jeu institutionnel normal, tel que prévu par la Constitution de la V^{ème} République française ; cette république au service de la bourgeoisie, bâtie sur le massacre des *Communeux* et *Communeuses* de 1871.

□ C'est dans cette logique que, plutôt que de soumettre son projet de loi aux votes des député·es, et d'en risquer ainsi le rejet, le Président de la République a eu recours à l'article 49-3 de la *Constitution*. Il s'agit de considérer par défaut que le texte en question est adopté, sauf si une motion de censure est votée dans les jours qui suivent par une majorité de député·es. Il y a bien sûr une nouvelle arnaque arithmétique et démocratique derrière ce choix : alors que l'approbation ou le rejet d'une loi s'apprécie à la majorité relative (les abstentions et les absences font baisser le seuil à atteindre, il suffit d'avoir plus de « *pour* » que de « *contre* »), la motion de censure qui suit la mise en œuvre de l'article 49-3 nécessite la majorité absolue du nombre de député·es ; en l'occurrence 287. Cela renverse, de fait, la nécessité de majorité sur le texte : incapable de recueillir les suffrages qu'il lui aurait fallu pour le faire valider, le gouvernement imposait aux oppositions parlementaires de recueillir 287 votes pour qu'il soit rejeté à travers la motion de censure. Comme prévu, cela n'a pas été atteint, il y en a eu 278 (plus que le nombre de voix qu'aurait recueilli le gouvernement dans le cas d'un vote ordinaire le 16 mars).

□ Il faut mentionner que depuis que l'article 49-3 existe, les gouvernements dits de gauche comme les gouvernements dits de droite y ont eu recours avec entrain : avant cette 100^{ème} édition, depuis 1962 on avait compté 56 « *49-3 de gauche* » et 33 « *49-3 de droite* ». Depuis 1962, concrètement depuis 1981, aucun gouvernement comportant les forces de gauche criant au scandale depuis la décision Macron/Borne du 16 mars n'a esquissé de réforme visant à abolir cette possibilité constitutionnelle. Il n'en reste pas moins que la décision du Président de la République d'utiliser cette méthode a contribué à relancer la révolte dans le pays. Le 49-3 venait en réalité couronner l'ensemble de l'œuvre : délais restreints pour l'examen du texte, voté bloqué sur l'ensemble du texte au Sénat, et surtout mensonges éhontés depuis la présentation du texte. La palme revenant à l'affaire du minimum de retraite à 1 200 euros pour tous et toutes : les premières déclarations portaient

sur 2 millions de personnes concernées, de reniement en reniement, le ministre du travail en est arrivé à 10 000 par an. Autre exemple avec les régimes spéciaux de retraite, source de tant de maux selon le gouvernement: ceux, outrageusement avantageux, des parlementaires ne sont pas touchés! Il y a une exaspération démocratique dans le pays, en premier lieu parmi les exploités-es du système capitaliste. Ce n'est pas sans lien avec ce qui fondait une *bonne* part du mouvement des *Gilets jaunes*, avec le mépris affiché lors de la crise sanitaire de la COVID où tout et son contraire fut raconté par le pouvoir.

□ La principale leçon tirée de la séquence parlementaire est qu'elle marque, une nouvelle fois, le fossé qui existe entre les « *représentantes et représentants du peuple* » et... le peuple. En toute légalité, dans le plus grand respect des règles de la démocratie dite représentative, le Parlement a adopté une loi rejetée par l'immense majorité de la population. Les mouvements, organisations et collectifs se réclamant de l'émancipation sociale doivent prendre l'offensive sur cette question.

□ Il faut assumer la remise en cause du jeu dit démocratique, qui renie les bases mêmes de la démocratie. Le système en place est fait pour protéger les intérêts des patrons, des actionnaires, des profiteurs, des capitalistes; il est illusoire de penser que les outils mis en place pour le pérenniser permettront de le dépasser! Il ne sert à rien de répéter « *en agissant comme ça, Macron fait le lit du Rassemblement national* ». Oui, l'extrême droite en profitera... s'il n'y a pas d'alternatives portées publiquement. Notre camp social, celui de celles et ceux qui ne vivent pas de l'exploitation d'autrui, doit reprendre l'offensive en termes de propositions d'organisation d'une société autogestionnaire, égalitaire, écologique... démocratique, si on en revient au vrai sens du mot.

Violences policières

□ Surtout depuis le 16 mars, on reparle de poubelles brûlées, de vitres cassées. Certes, dans la période que nous connaissons, ce ne sont pas là des marques de radicalité, si on entend par ce terme la perspective de rompre plus vite avec le capitalisme. Mais la colère est grande et très partagée; tant pis si quelques poubelles en font les frais! « *Nous avons dit plusieurs fois qu'à force de ne pas se sentir écoutés, les gens allaient avoir envie de se radicaliser. Nous le sentions venir, même chez nos militants qui ne sont pas des anarchistes* »: ce sont là les propos du Président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)!

□ La manière dont le pouvoir utilise ces quelques faits pour parler de « *violence* » est inacceptable. La violence est dans le fait de vouloir faire perdre deux ans de retraite à des millions de personnes ! Elle est aussi dans la répression policière qui s'est fortement renforcée au fil des semaines. À Paris, l'Union départementale Solidaires avait déclaré l'intention d'organiser un rassemblement devant l'Assemblée nationale, le jour du vote. La



veille, la préfecture de police a interdit cette manifestation ! Il a fallu un *référé liberté* devant le Tribunal administratif pour que l'interdiction soit levée. Des milliers de personnes s'y sont retrouvées dès l'annonce du 49.3. Dans la soirée, la police a interpellé plus de 200 personnes ! Manifestations, rassemblements et répression policière se sont répétées dans de nombreuses villes et les jours suivants.

□ Dans un communiqué du 20 mars intitulé « *L'autorité judiciaire n'est pas au service de la répression du mouvement social* », le Syndicat de la magistrature résume bien la situation : « *L'interdiction de la manifestation sur la place de la Concorde à Paris ce 18 mars, s'est ainsi soldée par une multitude de placements en garde à vue, sans élément pour caractériser une infraction. Sur 292 interpellations, 283 ont donné lieu à un classement sans suite. Cette utilisation dévoyée de la garde à vue illustre les dérives du maintien de l'ordre [...].* » L'exemple cité concerne Paris, mais les mêmes méthodes – interdiction de rassemblements ou manifestations, interpellations sans motif et violences policières – ont été utilisées dans bien d'autres villes et dans la durée ; jusqu'aux interdictions du port de la casserole, objets de dérision dans le monde entier...

La jeunesse en lutte

□ La contre-réforme attaque notre classe sociale. Elle sert les intérêts du patronat et des actionnaires. À peu près tout le monde l'a compris. Inutile de perdre trop de temps et d'énergie à en discuter les détails. C'est de projet de société dont il s'agit. Pour beaucoup de jeunes, « *la retraite, c'est loin* », certain·es disent « *la retraite, on n'en aura pas* ». Mais ce qu'ils et elles comprennent, c'est qu'après la retraite, pourquoi pas l'assurance maladie ? Et puis les congés payés ? Et puis le contrat de travail ? Et puis le salaire ? Il faut faire le lien entre les revendications les plus locales qui traînent depuis des mois ou des années, le refus

de la contre-réforme sur les retraites et la possibilité d'un autre futur. La large participation de jeunes aux manifestations interprofessionnelles, mais aussi quelques actions au sein même de lycées et d'universités sont à noter. Ces dernières sont insuffisantes; là aussi, c'est en grande partie la conséquence de présences et activités syndicales en recul; c'est donc à cela qu'il faut s'attaquer pour être plus efficaces.

❑ À propos de la jeunesse, il est remarquable que le Président de la République préfère différer ce qui est une de ses marottes depuis des années. En janvier déjà, Macron voulait annoncer la «*généralisation*» du Service national universel. Il a reculé. On a ensuite parlé de mars; puis la Secrétaire d'État en charge du dossier a évoqué une décision en juin. Le gouvernement n'abandonne pas son projet militariste d'asservissement de la jeunesse. Mais, compte tenu de la mobilisation des jeunes, dans le cadre du mouvement contre le projet de loi sur la retraite et aussi pour l'amélioration de leurs conditions d'études et de vie, il a craint que cette annonce de généralisation et/ou obligation du Service national universel soit l'élément déclencheur d'un mouvement de contestation encore plus fort!

De la lutte anticapitaliste et féministe aux retraites

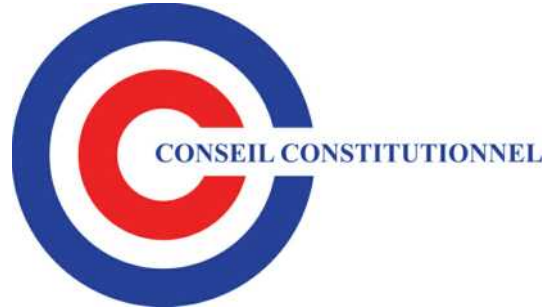
❑ Un début de grève reconductible le 7 mars obérait-il la journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars? Au contraire, cela permettrait de resituer clairement cette journée, mais plus globalement les luttes féministes, dans un cadre anticapitaliste, en lien avec la lutte des classes. Ce n'est pas toujours «*naturel*», y compris dans les milieux syndicaux; mais c'est un enjeu important que de rendre très visible ces liens, de ne pas considérer comme secondaires les différents systèmes d'oppression, dont le patriarcat, mais au contraire d'inscrire les luttes s'y opposant dans celle pour l'émancipation totale. L'exemple est donné par les collectifs militants qui organisent des tournées et permanences syndicales dans les secteurs les plus féminisées. D'un point de vue historique, rappelons que, si à l'origine de la grève de novembre/décembre 1995 en France il y eu les sections syndicales qui lancèrent assemblées générales et grève reconductible le 24 novembre, le lendemain se tint une très grande manifestation féministe, pour les droits des femmes, leurs revendications, leurs libertés.

Grève par procuration, référendum, Conseil constitutionnel

❑ En termes de grève reconductible nationale, il y a eu la SNCF, les raffineries, l'énergie. D'autres secteurs ont été touchés, mais pas nationalement (nettoisement), ou pas sous forme d'un mouvement reconductible qu'on peut qualifier de masse. Face aux difficultés à étendre la grève, une partie des forces sociales tentent de trouver des solutions ailleurs. C'est d'abord le retour de la «*grève par procuration*»: la mise en avant des caisses de grève dans ce type de période participe de cette stratégie. Autant la constitution de tels outils, dans la durée, est une nécessité pour le mouvement syndical, autant faire mine d'y penser que lorsqu'un mouvement qu'on veut général a démarré n'a pas de sens: hormis les

personnes en retraite ou au chômage, qui doit alors donner aux caisses de grève, si ce n'est celles et ceux qui devraient être en grève ? La question de la constitution de vraies caisses de grèves est importante. Il est dommage de la caricaturer en agissant de la sorte.

❑ L'opposition parlementaire a déposé des recours auprès du Conseil constitutionnel ; qui pensait que celui-ci invaliderait en totalité le texte ? Il aurait pu le faire de manière suffisante à ce que le gouvernement en prenne prétexte pour « *renouer le dialogue* » comme disent les tenants de l'harmonie sociale : mais c'est oublier que l'objectif gouvernemental, le mandat des capitalistes, des patrons, des actionnaires, n'était pas de discuter, mais d'écraser les organisations syndicales. Comme le soulignait le constitutionnaliste Dominique Rousseau, « *le Conseil constitutionnel reconnaît ainsi que des ministres ont délivré des "estimations erronées" lors des débats parlementaires, que plusieurs procédures ont été utilisées "cumulativement" pour accélérer l'adoption de la loi et que l'utilisation combinée des procédures mises en œuvre a un "caractère inhabituel" »*, mais il valide.



❑ Deux mots à propos du *référendum d'initiative partagée* visant à s'opposer au report de l'âge légal au-delà de 62 ans. Validé par le Conseil constitutionnel, il aurait eu l'avantage de geler la loi durant neuf mois ; mais ensuite il faut 4,7 millions de signatures pour valider la démarche. Une démarche qui aboutit à la tenue du referendum... sauf si le Parlement examine lui-même la demande dans les 6 mois qui suivent. Retour à la case départ.

L'international

❑ Sans surprise, la dimension internationale de ce qui se passe actuellement en France est presque ignorée du mouvement social. Comme pour l'activité interprofessionnelle, c'est la conséquence de l'insuffisance de prise en compte de l'internationalisme dans le syndicalisme, globalement. Les organisations syndicales reçoivent des messages de soutien de leurs homologues d'autres pays. Quelques présences internationales dans les manifestations s'organisent, à l'image de ce que les organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes ont fait, à plusieurs reprises ces derniers mois. Des actions transfrontalières ont aussi eu lieu. La manifestation parisienne du Premier mai a accueilli plusieurs délégations syndicales venues de divers pays européens.

❑ C'est important, mais encore trop symbolique. En Europe, et au-delà, toutes les populations ont été la cible d'attaques des capitalistes contre les retraites ; toutes sont aussi confrontées à ce qui sous-tend la colère populaire également au cœur du mouvement actuel en France : la misère qui s'étend, la précarisation des emplois, la destruction des

services publics, le déni de démocratie, le mépris de classe. Pour en rester à des pays proches géographiquement, il y a eu ces derniers temps, ou il y a encore, d'importantes grèves en Grande-Bretagne, dans l'État espagnol, en Grèce, en Belgique, en Allemagne, au Portugal; et la liste est loin d'être exhaustive. Une des clefs pour la victoire sociale est aussi dans l'action syndicale internationale.

« *La lutte continue* ». Grâce à qui ?

□ Grâce aux millions de personnes qui participent aux manifestations; mais s'il n'y avait eu que ces journées d'action, la crise politique provoquée par le refus massif du projet de loi gouvernemental n'aurait pas cette ampleur. Cela, c'est aux grévistes qu'on le doit. Des grèves difficiles, des grèves insuffisantes, mais des grèves qui font que cette loi n'est peut-être pas prête d'être mise en œuvre, que la période d'instabilité politique institutionnelle ouvre des perspectives, à condition de ne pas s'enfermer dans les dites institutions. Sans



les grévistes, le gouvernement n'aurait pas eu besoin de recourir au 49-3; sans les grévistes, la question du référendum n'aurait pas été mise dans le débat public; sans les grévistes, le groupe LIOT n'aurait pas déposé d'amendement à l'Assemblée nationale pour annuler le passage à 64 ans...

□ Nous n'avons pas gagné puisque le gouvernement a transformé son projet de loi en loi. Mais redisons que l'objectif de nos adversaires de classe était autre: il s'agissait de détruire le mouvement syndical. Ils ont échoué. Les dizaines de milliers d'adhésions nouvelles au cours de ce semestre de luttres l'illustrent. Maintenant, il nous faut « *faire quelque chose* » de ce renouveau syndical, l'inscrire dans la durée. Des décisions politiques organisationnelles sont indispensables: (re)donner des moyens importants aux Unions locales (UL) interprofessionnelles, établir des plans de travail (tournées, permanences, etc.) qui correspondent aux objectifs décidés collectivement, poursuivre le travail syndical commun,...

□ On le comprend, ceci n'engage pas que « *le national* », loin de là. C'est à chaque syndiqué-e, chaque militant-e, chaque section syndicale, chaque collectif de syndicat de décider, d'agir pour développer une pratique syndicale conforme aux ambitions de transformation sociale, de lutte d'ampleur, de grève générale. Cela passe par un tissu militant plus étendu et plus solide. La formation syndicale est sans doute une des priorités; les outils interprofessionnels locaux aussi.

□ Nous faisons le constat de notre difficulté à construire une grève nationale interprofessionnelle?



□ Alors, il faut qu'une partie des moyens syndicaux, notamment en temps, de chaque militante et militant serve au développement d'Unions locales, pour que le syndicalisme soit présent dans bien plus d'entreprises et services, et s'adresse à tous les travailleurs et travailleuses, quels que soient leur statut. Le renforcement des collectifs syndicaux locaux interprofessionnels, mais aussi dans les entreprises et les services est nécessaire ? Des décisions doivent être prises et appliquées quant à la répartition du temps passé avec les patrons et avec les collègues. La remise en place des CHSCT et des Délégué.es du personnel doit être une priorité revendicative, une exigence vis-à-vis de celles et ceux qui font les lois.

□ Nous notons une trop faible participation aux assemblées générales de grévistes ? Au quotidien, il est nécessaire de recréer la confiance collective, grâce au syndicat ; il faut que chacune et chacun sente que sa parole, ses réflexions, ses idées, sont prises en compte. Dans les secteurs où des dispositifs antigrève ont été mis en place, combattons-les unitairement ; partout où il faut une « *déclaration individuelle d'intention de se mettre en grève* », cette manœuvre individualise la grève et contribue à ce que l'AG soit perçue comme inutile puisqu'il faut se décider... deux jours avant. Cependant, l'AG n'est pas la réponse unique à des situations disparates. Dans beaucoup d'entreprises, il s'agira de ce qu'on peut plutôt qualifier de « *discussions entre collègues* » ; c'est aussi important, même si c'est moins mythique !

□ L'unité syndicale est importante ? Organisons-nous pour qu'elle perdure, dans les villes, dans les entreprises ; par des diffusions de tracts ensemble, par des rassemblements ensemble, par des fêtes ensemble, par des débats ensemble, par l'établissement de « *cartes ouvrières* » ensemble, par des luttes ensemble. Car l'unité ne saurait se traiter seulement par le prisme de l'intersyndicale nationale ! Pour autant, sur ce plan, des initiatives pourraient être prises ; la dynamique des intersyndicales femmes, des intersyndicales mises en place depuis un certain temps à propos d'activités internationales, ce qui s'est fait aussi contre l'extrême-droite, tout cela pourrait être amélioré bien sûr, mais aussi étendu à d'autres sujets.

□ Le patronat s'applique depuis des années à casser les collectifs de travail, pour affaiblir nos résistances et nos luttes revendicatives ; sans ce sentiment de collectif, ce sentiment

d'appartenir à une classe sociale même si ce n'est pas explicitement dit, il est difficile de construire des mouvements... collectifs!

☐ Notre syndicalisme doit répondre à ces attaques, à partir de ce que vivent et de comment vivent (et travaillent) les salarié·es d'aujourd'hui. La majorité sociale qui s'exprime dans le pays depuis mi-janvier ouvre des perspectives politiques nouvelles. Que les grévistes et les manifestant·es veillent à ne pas se faire confisquer ce qu'ils et elles ont construit. Au contraire, il faut le faire fructifier!

Christian Mahieux



Note :

Cheminot retraité, Christian Mahieux est membre de SUD-Rail et de l'Union interprofessionnelle Solidaires Val-de-Marne, il coanime le Réseau syndical international de solidarité et de luttes (www.laboursolidarity.org). Coopérateur des Éditions Syllepse (www.syllepse.net), il participe à *Cerises la coopérative* (www.ceriseslacooperative.info) et à *La révolution prolétarienne* (www.revolutionproletarienne.wordpress.com). Cet article est paru dans la revue de l'Union syndicale Solidaires, *Les utopiques* n° 23 (Éditions Syllepse, 2023).

RÉFLEXIONS SUR LA CGT

☐ Quelques mots sur le texte de Christian Mahieux

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'excellent article de Christian Mahieux sur le bilan qu'il tire du mouvement contre la réforme des retraites de Macron.

Ce texte appelle sans doute à poursuivre la discussion sur diverses questions.

☐ Le retrait

L'unité de l'intersyndicale s'est soudée sur le mot d'ordre de retrait qui signifiait un choc frontal contre Macron. Ce mot d'ordre de retrait avait été, lors de précédents grands mouvements, l'enjeu de batailles importantes, car, « au sommet », beaucoup de responsables syndicaux se refusaient à le mettre en avant. Là, il s'est imposé d'emblée comme le ciment de l'unité de l'intersyndicale.

☐ La place des organisations politiques de la Nupes

Un passage du texte de Christian Mahieux nécessiterait certainement d'être précisé quand il parle « du jeu institutionnel normal » et qu'il écrit : « durant quelques semaines, la "représentation nationale" a fait ... de la représentation, du théâtre ; sans surprise, là non plus. L'opposition a agi pour retarder l'adoption du texte. »

En fait, relayant ou devançant les positions de Laurent Berger et Philippe Martinez, le PCF puis à sa suite EELV et le PS se sont prononcés pour accélérer le débat à l'Assemblée nationale et faire voter l'article 7 (celui qui concernait précisément l'allongement de 62 à 64 ans). À l'inverse, les députés LFI ont tout fait avec leurs amendements et leurs multiples interventions pour retarder au maximum l'adoption du texte qui n'a pu de ce fait être voté en première lecture.



On peut imaginer, si, dès février, Macron avait pu se prévaloir d'un vote de l'article 7, ce qui se serait passé et comment cela aurait pesé négativement sur la mobilisation en mars avec une loi déjà adoptée. Dans le bilan à tirer du mouvement, on ne peut, à mon avis, faire abstraction de l'obstacle qu'a constitué principalement la politique de Fabien Roussel suivi par d'autres députés de la Nupes.



❑ Blocage du pays ... ou actions d'éclat

À juste titre, Christian Mahieux cite un entretien de Tony Fraquelli, cheminot et militant CGT, et notamment ce passage que je voudrais reciter: *« la Fédération du commerce commande un bus, ils partent à 50 de la rue de Paris [siège de la CGT], vers la gare de Versailles où ils envahissent les voies sous la bannière des cheminots... Sur le retour, quelques-uns reviennent dans leurs bureaux, d'autres font un tour sur le périphérique où ils bloquent la circulation pendant un quart d'heure. Tout cela ne dure pas longtemps, ne mobilise pas beaucoup de monde, mais tout est passé sur Facebook et Twitter. Ce n'est pas cela notre syndicalisme de combat. Cette façon de faire va avoir des conséquences malheureusement, en termes de démobilisation, et de manière de construire les luttes au-delà des mouvements nationaux. Le risque, ce sont des discours et actions incantatoires, c'est un genre de syndicalisme qui convient tout à fait à la Fédération Syndicale Mondiale. »*

❑ Je partage totalement cette critique de ce genre d'actions à l'opposé du combat pour le blocage du pays.

❑ Mais plus généralement, au-delà de cet aspect d'actions d'éclat de la FSM, il y a eu tout au long de la mobilisation, en particulier au mois de mars, une fracture majeure qui s'est exprimée dans la CGT et qui ne peut se comprendre sans faire le lien avec la préparation du Congrès confédéral de la CGT convoqué du 27 au 31 mars.

❑ Blocage du pays et grève reconductible ou pas :
deux orientations contradictoires dans la CGT.

Dès le 13 février, les cinq Fédérations nationales de la CGT des Ports et Docks, des Cheminots, des Industries Chimiques, du Verre et Céramique et des Mines-Énergie lancent un appel qui affirme : *« l'ancrage de la grève reconductible permettra d'amplifier le rapport des forces »* et qui parle de *« la nécessité d'arriver par la grève au blocage de l'économie des entreprises donc du pays. »*

❑ Le 2 mars, ces mêmes 5 fédérations CGT ont organisé dans le patio de Montreuil un meeting de plusieurs centaines de militants, meeting axé sur la volonté d'appeler à la grève reconductible. Ces Fédérations de la CGT se sont réunies indépendamment et contre la

volonté de Martinez. Leur appel s'est matérialisé dans plusieurs secteurs comme les salariés des sites de stockage gazier et des terminaux méthaniers qui ont fait sept semaines de grève reconductible.

❑ À l'opposé de ces Fédérations, d'autres qui auraient eu également un pouvoir considérable de blocage, non seulement ne se sont pas ralliées à cette initiative mais ont tout fait pour qu'elle échoue. C'est le cas en particulier de la Fédération CGT des Transports qui contient Air France, Aéroports de Paris, la RATP, les transports urbains de province et les routiers. Il s'agit là de secteurs décisifs dans l'optique d'un blocage du pays et on a tous mesuré l'absence de ces secteurs dans cette phase décisive.

❑ Un article du journal *Le Point* daté du 5 mars 2023, rend bien compte de cette opposition et de ces contradictions. Citons-le: « jeudi 2 mars au soir, à la sortie de la réunion de l'intersyndicale consacrée à la grève du 7 mars contre la réforme des retraites, les micros se tendent vers Philippe Martinez. Quelqu'un lui demande s'il est d'accord avec l'objectif de "mettre à genoux l'économie française". "Qui a parlé de mettre à genoux l'économie française? répond le leader de la CGT, en fronçant sourcils et bacchantes.

– Ben, c'est ce qu'on a entendu lors de la conférence à la CGT, précise une journaliste.

Où ça?

– À la CGT...

– Quelle CGT?

– Ben, celle qui a réuni les syndicats, à...

– ... non mais après,... Ah, oui à Montreuil. Non, mais, ici, on n'est pas à Montreuil..."

Aussi étonnant que cela puisse paraître pour le profane, le leader de la CGT est effectivement inquiet de voir la radicalité progresser parmi ses adhérents.»

❑ Cet extrait d'un article du *Point* témoigne bien des contradictions s'exprimant dans la préparation du Congrès confédéral de la CGT qui s'est tenu fin mars. Le mois de mars a en effet été marqué par une intensification dans tous les rangs de la CGT d'une âpre bataille pour la succession de Martinez. Et le positionnement des Fédérations engagées directement dans le blocage du pays est complètement relié à leur volonté de faire barrage à la proposition de succession à la tête de la Confédération faite par Martinez en la personne de Marie Buisson.



❑ Le Congrès confédéral fin mars a revêtu une importance historique

Il ne s'agit pas bien sûr ici de faire un compte-rendu exhaustif du Congrès mais d'en souligner la portée.

❑ Pour la première fois dans l'histoire de la CGT, le rapport d'activité de la direction sortante a été battu et la candidate Marie Buisson, pourtant adoubée quelques mois plus tôt par la Commission exécutive confédérale, n'a pas été élue.



❑ Ayant suivi 9 congrès confédéraux, c'est-à-dire tous depuis 1995, j'ai vu des congrès agités, des congrès où la direction était mise en difficulté ou même battue sur tel ou tel vote. Mais jamais sur le vote du rapport d'activité, qui est celui qui juge tout l'exercice de la direction.

❑ C'est là que réside le côté historique.

❑ Et pourtant, les moyens de contrôle par l'appareil, à commencer par l'élection des délégués, se sont perfectionnés d'années en années.

❑ Dans un congrès CGT, il y a 1 000 délégués, initialement répartis à la proportionnelle entre les Fédérations, charge à chacune de déterminer une clé de répartition. Chaque syndicat, contrairement par exemple à un congrès Force Ouvrière, n'a pas droit automatiquement à être représenté. Et il y a énormément de syndicats puisque dans la plupart des branches (Services publics, Santé, Métaux, Construction, etc.) il n'y a pas de syndicats départementaux mais des syndicats d'entreprise. Jusqu'à il y a quelques congrès, les Fédérations déterminaient le nombre de délégués auquel avait droit chaque structure départementale qui les répartissait entre les syndicats dans une désignation souvent très « contrôlée ».



❑ Mais depuis, 2 ou 3 congrès, a été institué « *le mandatement croisé* ». Les 1 000 délégués sont ainsi répartis non seulement à la proportionnelle des mandats entre Fédérations, mais également entre les Unions départementales. Les régions de la CGT ont dès lors la charge de rendre compatibles ces deux grilles de répartition. Autant dire que c'est l'objet pendant des mois de tractations permettant tous les tris et autres désignations d'en haut des délégués. Que dans de telles conditions, le rapport d'activité ait été battu, est indiscutablement un fait historique qu'il serait vain de sous-estimer ou pire de nier.

❑ Comment est-ce que cela a été possible ?

❑ Un congrès déterminé

On peut dire que ce Congrès et ses 1 000 délégués étaient sous la pression du mouvement de millions pour le retrait de la réforme des retraites.

❑ Dès le premier jour des incidents significatifs ont témoigné de l'état d'esprit de la majorité du congrès. Avant même que soit présenté oralement le rapport introductif de Marie Buisson, parlant au nom de Philippe Martinez, pour présenter le rapport d'activité, des premiers votes avaient lieu tout à la fois sur la constitution de la commission dite « *mandats et votes* » et sur le vote du règlement du Congrès. Le résultat d'un premier vote à main levée est aussitôt contesté. Une cinquantaine de délégués montent à la tribune et disent : « *on veut les résultats du vote, le congrès est souverain, il faut les compter, il n'y a pas de 49.3 à la CGT* ». Et en même temps, des contestations ont lieu sur le projet de règlement du Congrès. Celui-ci introduisait en effet une clause nouvelle pour l'élection des membres de la CE confédérale.

❑ Les délégués devaient en effet élire des membres de la CE « *conformément aux critères définis par le CCN* ». Ces critères établis quelques mois auparavant stipulaient que tout candidat à la CE confédérale d'une Union Départementale ou Fédération devait avoir été proposé de manière paritaire, un candidat homme et une candidate femme de la même instance. Ces critères avaient pour objectif d'écarter autoritairement tout candidat n'étant pas présenté dans un cadre de parité.

❑ De nombreux délégués sont alors intervenus pour dire que ce bout de phrase du projet de règlement n'était pas conforme aux statuts confédéraux.

❑ Devant le tollé, une membre de la direction confédérale sortante a alors accepté de retirer ce bout de phrase du projet de règlement.

❑ Ces incidents de début de congrès ont marqué tout à la fois la puissante volonté des délégués de ne pas s'en laisser compter et la dislocation déjà apparente de la direction

confédérale sortante. Le lendemain, suite à un débat où de nombreux délégués ont mis en cause le bilan d'activité de Philippe Martinez, il y a donc eu le rejet du rapport d'activité.

❑ Les deux jours suivants, consacrés à l'examen des textes d'orientation et des amendements, ont été marqués par cette défaite de l'appareil sur le vote du rapport d'activité. Dans de nombreux cas, quand des délégués défendaient un amendement non retenu par la Commission d'orientation, la tribune cédait sans vote. Cela a été le cas sur de nombreuses questions revendicatives et notamment la défense des régimes spéciaux de retraite, la défense du statut de fonctionnaire, intégrées sans vote dans le document d'orientation.

❑ Sur quelques questions où la tribune ne voulait pas céder, il y a eu néanmoins vote et quasiment à chaque fois, une majorité du Congrès a voté pour les amendements contre le point de vue de la tribune.

❑ C'est le cas par exemple, de la carte syndicale permanente proposée dans le projet de document, et rejetée par vote par le congrès (une carte syndicale permanente aurait signifié une affiliation à la CGT indépendamment de la branche professionnelle donc de la Fédération).

❑ Une autre question sensible a été l'objet d'un vote, celle du collectif « *Plus jamais ça* », dont Marie Buisson avait été pendant un an la pilote. En commission d'orientation, le projet avait déjà été sérieusement amendé avec l'affirmation que la participation de la CGT à de tels collectifs devait se faire dans le respect des repères revendicatifs de la CGT. Mais ce compromis n'a pas convenu. Un délégué cheminot de Bordeaux est monté à la tribune pour demander que la CGT se retire purement et simplement du collectif « *Plus jamais ça* » et que le paragraphe pourtant amendé soit purement et simplement supprimé.

❑ Et là encore, le Congrès a voté majoritairement pour cet amendement contre la position de la tribune. Ces deux jours de débat et de votes ont montré que le vote contre le rapport d'activité n'était pas un accident mais qu'il avait au contraire amplifié la volonté des délégués de prendre en main leur congrès.

❑ L'élection du bureau confédéral

Bien sûr, le Bureau confédéral qui est sorti du congrès est composite, intégrant d'anciens soutiens de Philippe Martinez, mais s'il n'avait pas eu précisément cette composition pluraliste avec certains soutiens de Martinez changeant de position dans la nuit, il n'aurait pas pu être élu. Car à l'issue du Congrès, au moment de désigner la future Secrétaire générale, il y avait une double légitimité contradictoire : d'un côté la nouvelle Commission exécutive confédérale dont la majorité était subordonnée à Philippe Martinez et donc pro-

Marie Buisson, et de l'autre le Comité confédéral national (CCN) composé des responsables d'Unions départementales et de Fédérations qui, expression déformée de la volonté des 1 000 délégués du Congrès, ne voulait pas de Marie Buisson.

□ Pendant toute une nuit, des allers-retours successifs ont eu lieu. Le processus était le suivant: la CE confédérale devait proposer une liste de Bureau confédéral au CCN qui devait l'adopter. Or, la CE confédérale proposant Marie Buisson comme Secrétaire générale avec un Bureau confédéral constitué par elle, le CCN a rejeté cette proposition. C'était l'impasse totale qui, si elle s'était



poursuivie, aurait pu déboucher sur une absence de direction à l'issue du congrès. C'est alors que Sophie Binet, s'est proposée pour être secrétaire générale, dans une alliance avec les principaux opposants à Philippe Martinez et Marie Buisson (Céline Verzeletti, Laurent Brun de la Fédération des Cheminots, Sébastien Menesplier de la Fédération Mines-Énergie, Mireille Stivala de la Fédération Santé notamment).

□ Mais dans cette composition, cette équipe ne pouvait pas être validée par la Commission exécutive confédérale. D'où une nuit de tractations jusqu'à ce que certains soutiens de Philippe Martinez acceptent d'intégrer le Bureau confédéral et permettent son élection par un revirement d'une partie de la Commission exécutive confédérale. Parmi ceux-ci, Boris Plazzi de la Fédération des Métaux et responsable international. Ce responsable n'a pas changé de position. Hier, partie prenante des *camions pour l'Ukraine* avec toutes les autres Confédérations syndicales, il l'est toujours aujourd'hui.

□ Quelques précisions s'avèrent indispensables. Rien ne prédisposait Sophie Binet à s'allier avec les secteurs en pointe pour la grève reconductible. En effet, responsable de l'UGICT, l'organisation droitiste des cadres, elle était surtout connue pour avoir mis en place la cellule *dite de veille sur les violences sexistes et sexuelles*, et, à ce titre, avoir cherché à instrumentaliser le combat des femmes pour des buts tout à fait autres, notamment des règlements de compte internes. En toute logique d'ailleurs, Sophie Binet, quelques temps avant le Congrès, avait proposé, en toute discrétion, à Marie Buisson de faire partie de son futur Bureau confédéral. C'est l'absence de réponse de Marie Buisson qui avait alors amené Sophie Binet à changer son fusil d'épaule et à se rapprocher des Fédérations en lutte contre Martinez.

□ Bien sûr, cette situation amène à la vigilance des plus expérimentés des militants CGT, même si pour l'instant l'immense masse des militants et syndiqués ressentent de manière très favorable les premiers pas de Sophie Binet comme Secrétaire générale.



□ Les développements à venir de la situation dénoueront cette contradiction qu'on peut résumer ainsi: d'un côté ce que Macron et Borne voudraient obtenir par le « *dialogue social* » des Confédérations et de l'autre le mandat du Congrès confédéral qui reste vivant dans la conscience des militants.

□ On sait que souvent un mandat est bafoué ensuite par des dirigeants élus. Mais le mandat reste le mandat. Sinon à quoi bon se battre dans un congrès syndical pour des amendements et pour une orientation conforme aux intérêts des salariés ?

□ C'est à l'aune de cela et de rien d'autre qu'il faudra juger des prochains développements sans aucun a priori ni dans un sens ni dans l'autre et sans nier ce qui s'est passé au congrès. On a pu entendre dire, à l'issue du congrès « *pas d'illusion. L'appareil reste l'appareil.* » Cette formule nécessite d'être précisée.

□ D'abord chaque organisation syndicale, quelle qu'elle soit (CGT, FO, FSU, DGB, TUC, etc.), est dirigée par un appareil. Et l'on sait qu'un appareil, indispensable au fonctionnement, est en même temps l'instrument de la pression d'en haut de toute la société bourgeoise sur l'organisation pour la pousser à s'adapter.

□ Et dans le cas présent, l'appareil constitué pendant des années autour de Martinez a non seulement été battu, mais a cherché à saboter les premiers pas de la nouvelle équipe confédérale. Pour mesurer jusqu'où est allé ce sabotage de l'appareil Martinez quand la nouvelle équipe s'est installée dans les locaux, tous les dossiers avaient disparu, en particulier ceux volumineux sur la protection sociale et le disque dur de l'ordinateur central de la Confédération avait été embarqué. C'est peu dire sur les derniers pas de l'appareil Martinez.

□ Et il y a une question bien plus fondamentale à éclairer, celle de la nature de l'appareil qui dirige la CGT.

□ Pour comprendre comment l'appareil dirigeant la CGT a pu être battu, ce qui aurait été inconcevable des années auparavant, il faut revenir sur l'évolution de la CGT depuis une trentaine d'années, c'est-à-dire depuis l'effondrement de l'URSS.

L'effondrement de l'URSS et sa réfraction au sommet de la CGT

□ L'effondrement de l'URSS faisant suite à la chute du Mur de Berlin entraîne une dislocation de l'appareil international du stalinisme. Et comme il n'y a plus de « *centre* », on peut même dire, qu'au plan international, l'appareil vole en éclats. En URSS même, Eltsine brade toute la propriété sociale et vend quasiment tout aux oligarques. Et ceci s'exprime à l'échelle internationale où, à l'image des oligarques anciens bureaucrates de l'URSS, beaucoup se vendent directement à l'impérialisme. Il n'est pas l'objet ici de procéder à une analyse de cet effondrement de l'appareil international du stalinisme. Prenons les deux pays de l'Europe de l'Ouest où il y avait les deux principaux PC. En Italie, le PC italien, converti depuis l'époque de Berlinguer à ce qu'il appelait « *l'euro communisme* », se dissout purement et simplement dans ce qui allait devenir le Parti Démocrate avec des débris de la social-démocratie et de la démocratie chrétienne. En France, non sans contradictions, le PCF prend pour Secrétaire général Robert Hue qui cherche très vite à effacer toute trace de référence à l'URSS et au communisme pour se réclamer des « *gens* » et de l'*Humanisme*. À la référence à la lutte de classes est substituée la lutte contre « *l'argent roi* », les syndicats étant noyés dans le magma informel du « *mouvement social* ».

□ On peut dire qu'il n'y a plus d'appareil international du stalinisme, donc plus d'appareil stalinien à proprement parler, mais des débris dans un morcellement et une dislocation menant pour le PCF à un véritable effondrement.



Et comment cette situation s'est-elle traduite dans la CGT ou plus exactement à son sommet ?



□ La dislocation signifie qu'il n'y a plus de centre unique homogène. D'ailleurs, le début de mandat de Louis Viannet qui succède à Henri Krasucki en 1992, est marqué par un affrontement entre une majorité de l'appareil qui le suit et une aile dite « *moderniste* » emmenée par Obadia derrière lequel se regroupait toute une couche de militants (dont Lydia Brovelli, Tartakowski, etc.) prêts à brader tout l'héritage, en considérant désormais le capitalisme comme horizon indépassable. Pour les partisans d'Obadia, il fallait d'une certaine mesure jeter l'enfant avec l'eau sale de la baignoire et balayer jusqu'à l'idée même du socialisme et de la lutte de classes. Pour préserver l'unité de l'appareil de la Confédération, Viannet s'opposait à cette aile « *Eltsinienne* » pourrait-on dire, considérant qu'elle allait bien trop vite et menaçait de disloquer l'appareil.

□ Pour autant, le désaccord portait principalement sur des questions de rythme et non sur le fond. Car le Congrès confédéral de fin 1995, à l'issue du premier mandat de Viannet s'est traduit entre autres par la modification de l'article 1 des statuts de la CGT, remettant en cause l'objectif de l'abolition du salariat et du patronat et également par la décision de quitter la FSM (Fédération syndicale Mondiale) qui représentait l'internationale syndicale inféodée à la bureaucratie de l'Union soviétique. Et durant son mandat, Viannet a cassé le lien historique entre la CGT et le PCF et a inventé la formule du « *syndicalisme rassemblé* » s'inspirant de l'unicité syndicale existant en Italie.

Revenons sur quelques-uns de ces aspects.

□ La rupture de la subordination de la direction de la CGT à la direction du PCF.

Avant c'est le Bureau politique du PCF qui décidait des orientations de la CGT et notamment du choix de son Secrétaire général. Deux membres du Bureau confédéral de la CGT, dont son secrétaire général étaient membres du Bureau politique du PCF. Les exemples sont multiples de la subordination totale pendant des décennies de la direction de la CGT à l'appareil du PCF, lui-même subordonné à la bureaucratie stalinienne à



Moscou. C'est ainsi par exemple que Marchais, alors premier dirigeant du PCF, avait décidé de se séparer de Georges Séguy et avait imposé Henri Krasucki à la tête de la CGT au Congrès de 1982. Mais ensuite, les soubresauts au sommet de la bureaucratie à Moscou vont avoir leurs répercussions. Le processus de rupture de la direction de la CGT avec celle du PCF ne s'est pas fait en un jour.

□ Il y a d'abord eu la chute du Mur de Berlin en 1989 qui a secoué, avant son effondrement, la bureaucratie stalinienne à l'échelle internationale et a eu ses conséquences au sommet de la CGT. Ainsi, le 10 décembre 1990, Henri Krasucki donne une interview à *Libération* dans laquelle il rejette « toute subordination à un parti politique ». Et quelques mois plus tard, en juin 1991, dans un rapport présenté au Comité confédéral national (CCN), il dénonce « une conception de type courroie de transmission ».

□ Un an plus tard, en 1992 au 44^{ème} Congrès de la CGT, après la chute de l'URSS, Louis Viannet qui siégeait depuis 1982 au Bureau politique du PCF, devient Secrétaire général de la CGT, la décision ayant été là encore prise en amont au siège du PCF. Sept ans plus tard, en 1999, au moment de passer la main à Bernard Thibault, Viannet dira dans un entretien à *L'Humanité*: « J'ai été élu avec l'étiquette du stalinien de service qui allait mettre de l'ordre dans la maison ».

□ Mais la bureaucratie au pouvoir à Moscou s'est disloquée puis effondrée d'où la nécessité pour Viannet de couper le cordon ombilical entre la direction de la CGT et celle du PCF, pour éviter que la CGT soit entraînée dans la débâcle du PCF.

□ Quelques dates, outre ce qui est rappelé plus haut sur le congrès de 1995, marquent ce processus :

- En 1993, pour la 1^{ère} fois la direction exécutive confédérale décide de ne pas donner de consignes de vote pour les élections législatives. Ceci n'empêchera pas de nombreux responsables de continuer à appeler à voter pour le PCF jusqu'à tout récemment, mais, à quelques exceptions fédérales près, ce n'était plus au nom de l'organisation syndicale.
- En 1996, Viannet quitte le Bureau politique du PCF, tout en restant membre de son comité national, structure beaucoup plus large.
- Ce processus va s'accélérer avec Bernard Thibault élu en 1999.
- En 2001, une rencontre entre les directions du PCF et de la CGT va déboucher non pas sur une déclaration commune, mais sur deux déclarations séparées, la CGT indiquant: « la CGT veut établir de nouveaux rapports avec les partis politiques ». Elle s'y déclare « pleinement disposée à débattre en permanence avec tous les partis démocratiques, d'organisation à organisation, dans le respect des prérogatives et de l'identité de chacun », ce qui « exclut toute attitude de soutien ou de coopération d'un projet politique quel qu'il soit ».



□ Et dans la foulée, Bernard Thibault, démissionne du Conseil national du PCF. Il se fait même ovationner au Congrès du PS de 2003 à Dijon.

❑ De ce processus qui a pris du temps, on peut déduire que l'appareil dirigeant de la CGT n'est plus un appareil stalinien.

❑ Bien sûr, dans cet appareil et ses différentes composantes, beaucoup ont encore par fidélité à leur idéal de jeunesse, une carte au PCF. Mais dans les multiples débats et contradictions qui ont agité ces 20 dernières années la direction de la CGT, le fait d'avoir une carte au PCF n'avait aucune incidence sur les désaccords d'orientation. La preuve, Le Duigou, adjoint de Thibault pendant les années 2000, et symbole d'une orientation droitière, avait sa carte au PCF, tout comme certains qui s'opposaient à lui.

❑ Aujourd'hui, beaucoup de Secrétaires généraux de Fédérations et d'Unions départementales ne sont pas membres du PCF, ce qui était impensable il y a 30 ans. C'est encore plus vrai dans les commissions exécutives des organisations où les militants du PCF sont largement minoritaires. Autre expression de cette situation: avant, le journal *L'Humanité* était sous le bras des militants et servait de support aux rapports présentés en réunion. Aujourd'hui, ce journal n'a plus d'influence dans la vie syndicale de la CGT.

❑ Et la meilleure preuve du fait qu'on ne peut plus parler d'un appareil stalinien, c'est ce qui s'est passé au dernier Congrès confédéral: Sophie Binet élue Secrétaire générale n'a eu qu'une appartenance politique passée connue, le PS. Quant à Marie Buisson, la candidate de Martinez, sa seule appartenance politique passée était la LCR.

❑ Il faut ici préciser que durant toute cette phase, les militants de la LCR, ou issus de celle-ci, se sont vu offrir une certaine place. L'exemple le plus symbolique est celui d'Elsa Conseil. Cette responsable était directrice de cabinet de Philippe Martinez et tous ceux qui ont



participé pendant la dernière période aux réunions du lundi matin à la Confédération pour préparer le Bureau confédéral et le travail de la semaine peuvent témoigner que de fait c'était elle qui dirigeait en sous-main la Confédération. Et tout le monde sait que Elsa Conseil venait de la LCR.

La rupture avec la FSM, l'adhésion à la CES.

☐ Au Congrès de 1995, un quart des délégués s'oppose à la modification de l'article 1 des statuts. Mais seul 8 % votent pour le maintien dans la FSM, ce qui montre bien que le refus d'abandonner l'objectif de l'abolition du salariat et du patronat, n'était pas principalement le fait de militants pro-FSM. Dès cette époque, deux Fédérations sont restées membres de la FSM (Chimie et Agroalimentaire), leur motivation était celle de nostalgiques, non pas seulement de l'URSS qui n'existait plus, mais de la bureaucratie disparue.

☐ Plusieurs années après, des Unions départementales et des Fédérations et même certains syndicats ont fait le choix de rejoindre la FSM, mais avec l'illusion d'un retour à la lutte de classes.

☐ Mais ceci n'est qu'une illusion, car la FSM ne représente nullement une quelconque alternative « *lutte de classe* ». Hier bras armé de la bureaucratie au pouvoir à Moscou, aujourd'hui la FSM ne dispose d'adhérents représentatifs que dans quelques pays (Cuba, en partie en Inde, Afrique-du-Sud avec la COSATU qui avait approuvé le massacre des mineurs de Marakana).

☐ Et l'appartenance à la FSM ne vaut pas orientation. La preuve: tout en étant resté membre de la FSM, les deux Fédérations de la Chimie et de l'Agroalimentaire ont suivi un chemin tout à fait différent.

☐ Dans le milieu des années 2000, la Fédération de l'Agroalimentaire a subitement cessé tout combat contre la direction confédérale. C'était la période où Thibaut voulait réduire considérablement le nombre de Fédérations pour l'aligner sur celui de la CES. Un deal secret a sans doute été passé avec la direction confédérale: garantie de préservation de l'existence de la Fédération de l'Agroalimentaire d'un côté, et aucune critique de la direction de l'autre. C'est en tout cas ce que m'avait fait comprendre Freddy Huck, dirigeant historique de cette Fédération, lorsque je m'étais étonné auprès de lui lors d'un congrès de l'absence de leurs militants dans les Commissions d'orientation.

☐ Et l'un de ses successeurs, en l'occurrence son fils Julien Huck, a été l'un des plus ardents soutiens de Martinez et est aujourd'hui l'un des adversaires les plus résolus de la nouvelle direction.

❑ Il y a plusieurs années, une ex-membre de la CE confédérale avec qui je discutais souvent, m'avait dit à propos de la Fédération Agroalimentaire: « eux, ce sont des staliniens ». Ce qui indique bien comment est perçu par l'encadrement de la CGT ces représentants de la FSM.

❑ Mais ceci ne donne pas pour autant un signe plus au cheminement de l'appareil de la CGT notamment sous l'ère Thibault. Car la rupture avec la FSM s'est accompagnée d'une intégration sans nuances dans la CES (Confédération européenne des syndicats).

❑ Rejetant le bébé avec l'eau sale de la baignoire, la direction confédérale de Thibault a non seulement rejeté le lien avec les défenseurs de la bureaucratie de Moscou, mais s'est coulée dans le moule des institutions de l'Union européenne représentées par la CES.

❑ Ainsi un des fidèles de Thibault, Joël Decaillon, est devenu en 2003 membre du Secrétariat de la CES, puis Secrétaire général adjoint en 2009.

❑ C'est ce qui explique le choc brutal intervenu à l'occasion du référendum sur la Constitution européenne de 2005.

❑ La CES faisait campagne pour le vote Oui et l'équipe rapprochée autour de Bernard Thibault (notamment Le Duigou ou Francine Blanche) espérait par son silence s'en sortir avec une abstention sans vote et sans campagne.

❑ Mais alors, s'est manifestée une contradiction majeure entre l'appareil et l'organisation avec la mise en minorité de Thibault, le 2 février 2005, lors du Comité confédéral national, une large majorité se prononçant pour l'appel à voter *Non*. L'appareil, pro-CES, qui n'était plus un appareil stalinien, a été mis en minorité du fait d'une résistance de l'organisation. Le vote *Non* avait été adopté comme mandat pour le CCN dans une multitude d'Unions départementales et de Fédérations avant le CCN. Et même si, c'est le cheminot Didier Le Reste, notoirement connu comme membre du PCF, qui a proposé l'*appel au vote Non*, il y avait des militants du PCF des deux côtés dans le vote. Ce vote exprime donc la résistance de l'organisation contre l'appareil pro-CES et non pas une quelconque mainmise de l'appareil du PCF.

Et maintenant ?

❑ L'unité de l'intersyndicale pendant le mouvement des retraites ne doit pas masquer le fait que dans la même période, trois accords nationaux interprofessionnels (ANI) ont été soumis à la signature des Confédérations: Transition écologique et dialogue social, accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) et partage de la valeur au sein de l'entreprise. Et là il n'y a pas eu unité dans les réponses. Seules la CFDT et la CFTC ont

signé celui sur la transition écologique, la CGT, FO et la CFE-CGC refusant pour leur part de le signer. L'accord AT-MP, s'il a été signé par toutes les Confédérations, a néanmoins été accompagné de réserves à la signature de la CGT. Quant à l'accord sur le partage de la valeur dans l'entreprise, la CGT a refusé de le signer quand les autres Confédérations l'approuvaient.

Signer ou pas, est-ce secondaire, anecdotique ?

☐ Pendant tout un temps, les dirigeants confédéraux de la CGT ne signaient aucun accord interprofessionnel, misant sur le fait que les autres signent et qu'eux dénoncent. À chaque accord, peut-on dire, « *comme d'habitude* » la CGT ne signait pas.

☐ Et puis sont arrivées, y compris sur ce plan, les conséquences de la chute de l'URSS et de la bureaucratie au pouvoir à Moscou. Dans le même temps où Viannet organise la rupture avec le PCF, la rupture avec la FSM, il passe également à l'offensive sur cette question de la signature des accords en déclarant au 44^{ème} congrès en 1992 : « *toute notre expérience confirme combien la politique de la chaise vide est, au total, profondément négative. Elle n'a jamais donné d'autre résultat que de laisser le champ libre aux arrangements discrets ou publics sur le dos des salariés entre le gouvernement et les organisations syndicales, sans que la CGT ne bénéficie de quelque crédit que ce soit aux yeux des salariés. Ici comme ailleurs, les absents ont bel et bien tort.* »

☐ Et depuis, comme pour n'importe quel autre appareil syndical, à chaque fois qu'un accord est soumis à la signature, c'est l'objet d'une discussion dans la CGT. Les signatures de la CGT s'enchaînent : 1995, signature de l'ARPE (Allocation de remplacement pour l'emploi) ; 2003, signature d'un accord interprofessionnel sur la formation créant le DIF (droit individuel à la formation) ; 2004, signature d'un accord sur mixité et égalité professionnelle ; 2005, signature sur le télétravail ; 2006, signature d'un accord sur la diversité ; 2008, signature d'un accord créant le contrat de transition professionnelle. Et la même année il y a eu le fameux accord sur la représentativité syndicale.

☐ Et signer ou pas un accord a toujours une importance, car en approuvant ou non une proposition gouvernementale ou patronale, il s'agit à chaque fois pour une Confédération, d'un signal donné aux salariés et aux pouvoirs publics.

☐ On se souvient par exemple qu'en 1984, l'accord interprofessionnel sur la flexibilité avait déchaîné les passions dans la Confédération Force Ouvrière : Bergeron, son Secrétaire général de l'époque, était pour la signature quand Roger Sandri, le responsable à l'organisation, était contre. À l'issue d'une longue bataille, c'est la non-signature qui l'avait emporté, faisant capoter l'accord, et ce résultat avait marqué toute une période jusqu'à l'élection de Marc Blondel contre Pitous au Congrès confédéral de Force Ouvrière de 1989.

☐ Ce bref rappel permet de comprendre pourquoi c'est toujours un enjeu dans une organisation syndicale que de signer ou pas un accord.

Revenons du coup sur les accords de la période récente. Passons sur celui sur l'écologie.

☐ L'accord AT-MP

Toutes les Confédérations ont signé cet accord. Mais dans la CGT, la Fédération des Organismes Sociaux a publié un long argumentaire contre la signature. L'équipe confédérale qui avait négocié l'accord datait de Martinez et s'était prononcée pour la signature. La nouvelle direction confédérale n'a pas voulu aller à l'encontre de son choix. Mais le texte de la Fédération des Organismes Sociaux a amené à l'adoption d'un court texte par la Commission exécutive confédérale, intitulé « *Les réserves de la CGT qui accompagnent la signature de l'ANI-AT-MP* » et qui indique : « *La CGT bien que signataire de l'ANI ATMP 2023 tient à inscrire des réserves et des exigences pour appuyer sa vigilance à l'exécution des termes de cet accord.* »

La CGT porte la revendication d'une sécurité sociale indissociable, aussi la transformation de la commission de la branche en conseil d'administration ne doit en aucun cas être la prémisse d'un détachement de l'ATMP de la CNAM qui conduirait la séparation de l'ATMP de la Sécurité sociale, mais bien un outil pour une meilleure visibilité et une réelle mise en œuvre des actions de la branche.

- *L'ANI n'anticipe pas l'abrogation du PLFRSS de 2023 (loi retraite) qui prévoit un transfert de cotisation ATMP vers un fond d'usure professionnel.*
- *La CGT veillera à ce que la sous-déclaration et la sous-reconnaissance des ATMP qui engage le patronat dans cet accord soit considéré comme des chantiers prioritaires et que cette question soit intégrée à tous les niveaux de la branche.*
- *Elle veillera à ce que les mesures pour améliorer l'information des salariés sur leurs droits soient prises et que soit facilité l'accès à la reconnaissance des Maladies Professionnelles hors tableau.*

**ORGANISMES
SOCIAUX**



- *Si cet accord reconnaît pour la première fois l'insuffisance des moyens humains et financiers des structures de la branche, la CGT mettra tout en œuvre pour que ces dispositions soient incluses dans la COG future et dans la prise en compte de la part du législateur. La CGT rappellera à tous ses cosignataires de l'accord qu'ils et elles se sont engagées dans ce sens.*

Ce sera d'ailleurs le cas pour tous les termes de l'accord.»

❑ On voit à la lecture que de telles réserves, produit indirect de ce qui s'est passé au Congrès confédéral, auraient dû entraîner la non-signature. C'est là toute la contradiction de la situation dans la CGT.

Partage de la valeur dans l'entreprise

❑ Le MEDEF a affirmé à plusieurs reprises que cet accord était le plus important des trois signés durant le printemps. Ce point de vue est également partagé par Macron puisque cet accord est devenu une loi présentée à l'Assemblée nationale fin juin. Devant les députés, le Ministre du travail Dussopt, a insisté pour que « *l'équilibre du texte de l'accord soit conservé* », pressant ceux-ci de « *se tenir à l'accord, rien que l'accord* ».



❑ Ainsi, avec cet accord, les quatre confédérations signataires (CFDT, FO, CGC et CFTC) sont devenues en quelque sorte co-législatrices. Et de quoi? D'un dispositif étendant aux petites entreprises les mesures telles que l'intéressement, la participation ou les primes. En clair, tout sauf l'augmentation des salaires refusée par l'accord et la loi. Il faut bien en mesurer la portée, non seulement cet accord et cette loi signifient aucune augmentation de salaire, aucune cotisation à la Sécurité sociale, mais de surcroît un tel dispositif vise à lier les salariés à la « réussite » de l'entreprise. Toute grève pouvant « affaiblir » les résultats de celle-ci et donc remettre en cause l'intéressement et les primes. Un tel accord est donc également un accord contre l'idée même de faire grève.

❑ On comprend qu'à juste titre la CGT ne l'a pas signé.

Le dialogue social de Borne

☐ Toutes les Confédérations ont salué la rencontre de mi-juillet avec la Première Ministre. Mais un aspect contradictoire a délibérément été occulté par tous les commentateurs. Élisabeth Borne a repris à son compte le programme de négociations proposé par le MEDEF, signé par quatre Confédérations sur cinq, mais refusé par la CGT.

☐ C'est là la contradiction de la prochaine période: d'un côté toutes les Confédérations sont allées rencontrer Élisabeth Borne, de l'autre côté, contrairement à toutes les autres, la CGT a refusé de signer le programme de discussions. Et ce n'est pas «*comme d'habitude*», mais c'est bien là le résultat différé du Congrès confédéral et de la défaite de Martinez.

L'appel au 23 septembre

☐ Début juillet, près d'une centaine d'organisations ont signé un appel intitulé «*En deuil et en colère*». Parmi les signataires, il y a les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, les formations politiques LFI, EELV, le POI, le NPA et quelques autres, les organisations démocratiques dont la Ligue des Droits de l'Homme et la Libre Pensée, les associations telles ATTAC ou Copernic et un grand nombre de collectifs relevant ou du combat écologique ou du combat contre le racisme et les violences policières dans les quartiers. L'importance majeure de cet appel doit être appréciée à sa juste mesure: lors de la révolte des banlieues de 2005, les jeunes étaient restés isolés du mouvement ouvrier et des organisations démocratiques. Là, une jonction s'opère.

DEUIL & COLÈRE

Marches unitaires citoyennes





□ Presque toutes ces organisations ont signé mi-août un deuxième appel pour des marches le 23 septembre « *contre le racisme systémique et les violences policières* ». Et parmi ces organisations, il y a toujours le même axe avec notamment la CGT et la France insoumise. On est loin des polémiques incessantes du printemps lancées par Martinez contre Jean-Luc Mélenchon et LFI. Là encore, le Congrès confédéral est passé par là.

Daniel Shapira
31 août 2023



RÉFORME DES RETRAITES

UN MOUVEMENT SYNDICAL QUI A DÉMONTRÉ LA PERTINENCE DES ORGANISATIONS INTERPROFESSIONNELLES

- ❑ Le mouvement qualifié de social dans les médias et qui a secoué le pays depuis la mi-janvier 2023 n'a pas atteint son objectif. Le retrait de la réforme des retraites n'a pas été gagné, c'est un fait incontournable j'y reviendrai. Pour autant ce mouvement n'a pas été vain, il a servi de révélateur... à bien des égards.
- ❑ L'énorme capacité de rassemblement sur la seule revendication du retrait de ce projet de loi a été exceptionnelle. Les participations aux diverses mobilisations ont atteint des records que nous n'avions pas vu depuis bien longtemps. Face à un Président solitaire et totalement hors-sol, utilisant comme les autres avant lui tous les artifices de la V^{ème} République pour exercer une monarchie qui ne dit pas son nom, le peuple est beaucoup sorti dans la rue pour manifester.
- ❑ Même les plus serviles laquais de la *Macronie*, et ils sont nombreux, n'ont pu nier ce fait.

**RÉFORME DES RETRAITES :
72% DES FRANÇAIS JUGENT LE TEXTE INJUSTE,
2 SUR 3 SOUTIENNENT LES GRÉVISTES**



□ Si ce mouvement a rassemblé autant de monde c'est avant tout et surtout, parce que l'ensemble des organisations syndicales ont réussi l'unité syndicale, que ce soit au niveau national ou départemental, sur la base d'une revendication claire et partagée: celle du retrait de la réforme des retraites. Cela peut paraître simple à réaliser mais dans les faits l'exercice est hyper-compliqué.

□ Après l'épisode de la réforme systémique des retraites, la volonté d'en découdre sur ce dossier falsifié par le gouvernement était remontée par la majorité des Unions Départementales et des Fédérations et depuis longtemps. Les responsables nationaux de la Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière avaient donc un mandat clair de la majorité de leurs bases, ce qui fut vraisemblablement le cas de la majorité des autres organisations.

□ Ce combat a été initié et conduit par les organisations syndicales et uniquement par elles, n'en déplaise à certains esprits chagrin. Les retraites sont indissociables de l'histoire du mouvement ouvrier, elles font parties de son ADN et particulièrement pour la CGT-FO, mais pas uniquement. Au fil des jours et des semaines, les organisations syndicales ont décortiquées et vulgarisées le projet de loi, mettant le gouvernement face à sa malhonnêteté et à son mépris des citoyens (pas de retraite en dessous de 1 200 €...).



□ Toute cette pédagogie déclinée en tracts, en réunions d'informations, en meeting... a porté ses fruits et les citoyens se sont emparés de cette thématique qu'ils ont bien comprise.

□ Ainsi résumé, il serait tentant de penser que les choses s'organisent de façon intersyndicale quasi naturellement. L'exercice est bien plus compliqué que cela. L'unité syndicale que certains, le plus souvent non-syndiqués d'ailleurs, revendiquent à corps et à cris 365 jours par an, n'est pas une fin en soi. Si toutes les organisations syndicales étaient d'accord sur tout en permanence une seule suffirait, et ce ne serait plus l'unité, mais l'unicité, ce qui en est à l'exact opposé.

□ L'histoire du syndicalisme Français est ce qu'elle est. La pluralité d'organisations syndicales ne simplifie pas l'exercice, on peut en convenir, mais c'est notre histoire.



❑ Le *corporatisme*, ou le syndicalisme d’État ne sont certainement pas enviables et nous voyons tous les jours un peu plus, qu’un syndicalisme basé sur une forme de cogestion n’est pas le rêve que d’aucuns tentent de nous vendre depuis des années.

❑ Alors quelles sont les bases intangibles d’une unité syndicale viable ? Elle repose à mon sens sur trois points : l’unité de qui avec qui, comment et dans quel but ? Sans ces conditions fondamentales là, l’unité n’est pas viable de (trop) nombreux exemples le démontrent.

❑ L’unité pour faire seulement du nombre n’a qu’un intérêt mineur, pour ne pas dire aucun. Par contre l’unité sur la mise en œuvre d’une revendication extrêmement claire, avec les voies et les moyens pour arriver à la victoire est absolument déterminante.

Une intersyndicale avec autant d’organisations diverses nécessite l’art du compromis, à ne surtout pas confondre avec quelques compromissions que ce soit.

❑ Le moins que l’on puisse dire, c’est qu’en France, toutes les organisations syndicales n’avaient pas les mêmes positions concernant le sujet des retraites, mais elles ont réussi à aboutir à une intersyndicale nationale. Intersyndicale cohérente et qui s’est tenue et maintenue dans la durée. Dans un conflit aussi long, ce n’est pas un fait anodin. Nombre de camarades pensaient que la CFDT sortirait bien avant la fin... il n’en a rien été.

❑ Il faut dire que le Président de la République a mis force et vigueur à snober les plus fidèles soutiens qu’il avait eu lors de sa précédente tentative de réforme des retraites...

❑ Au niveau départemental ? les choses ont été elles aussi très complexes à organiser, mais elles se sont faites et les mobilisations dans les départements ont battus des records de participation. Ces réussites ont démontré deux choses ; d'une part que malgré les difficultés et tracasseries administratives qu'elles doivent surmonter en permanence, l'ancrage départemental des organisations syndicales interprofessionnelles est essentiel ; et d'autre part que les organisations dites en *régions* n'avaient pas forcément la pertinence qu'on leur attribue.

❑ Si la mobilisation a été très forte dans la rue, il faut bien dire qu'elle a été relativement faible dans la grève. Certains secteurs se sont distingués : raffineries, éboueurs, électriciens et gaziers, cheminots... mais la lutte ne peut pas s'exercer par procuration. Les manifestations à répétition et en nombre – avec un record historique le 7 mars, entre 1,3 et 3,5 millions de personnes dans les rues n'ont pas payé. Les journées de mobilisation *saute-moutons* avec des manifestations qui se suivent et se ressemblent sont vécues comme une stratégie de la défaite par nombre de camarades sur le terrain... Tout comme les manifestations le samedi...

❑ L'objectif du blocage de l'économie n'a pas été atteint et ce n'est pas parce que l'intersyndicale nationale n'a pas appelé à la grève générale, comme nous avons pu l'entendre dire ici ou là. Si l'intersyndicale avait donné comme mot d'ordre *grève générale* est-ce que les millions de travailleurs de ce pays qui n'étaient pas en grève auraient cessé leur activité pour répondre à ce mot d'ordre ?

❑ La réponse est bien évidemment non.

❑ La grève générale ne se décrète pas au siège d'une Confédération quelle qu'elle soit, mais elle se constitue. Pour qu'il y ait grève générale, il faut d'abord et avant tout que les travailleurs soient en grève dans leurs entreprises, et pour qu'ils soient en grève, il faut qu'ils aient des syndicats en capacité de les former, de les informer et de les soutenir et de



les réunir sur place, dans un cadre interprofessionnel ce qui est essentiel. La grève générale ne peut trouver sa source que de là et nulle part ailleurs.

❑ Mais pour que cela soit possible, au plus près de terrain, il faut aussi que les Fédérations professionnelles soient totalement impliquées dans cette lutte. Nous devons faire le triste constat que parmi les plus importantes Fédérations professionnelles de TOUTES les grandes organisations syndicales, certaines n'ont pas tout mis en œuvre pour que le blocage du pays soit effectif, loin de là. Les faits sont là et ils sont têtus.

❑ Sans l'appui plein et entier de toutes, je dis bien de toutes ces Fédérations professionnelles, en terme de syndiqués et de capacités d'actions (transports routier, aériens, grande distribution, etc.), il n'y avait pour ainsi dire aucune chance d'arriver au blocage économique rapide du pays, ce qui était très certainement le meilleur moyen de faire pression sur le gouvernement et ses affidés.

❑ Pour des raisons diverses et variées et qui leur appartiennent, certaines de ces Fédérations donnent la désagréable impression d'être investies de missions d'intérêts supérieurs. Ce qui malheureusement et de plus en plus visible, c'est que ces intérêts-là ne sont pas ceux de la classe ouvrière.

❑ Il est des mots qui depuis trop d'années avaient quasiment été bannis du vocabulaire aseptisé des rapports dits sociaux. Ce conflit a vu reflourir dans beaucoup d'interventions de représentants syndicaux, certes pas tous, la notion de classe ouvrière et de lutte des classes. À très juste titre d'ailleurs, car la défense de nos systèmes de retraites est l'un des ciments de cette classe ouvrière, elle en est en quelque sorte la substantifique moelle.

❑ Cette bataille, sur la seule revendication du retrait, a vu renaître une certaine forme de la lutte des classes et c'est ce qui différencie fondamentalement ce mouvement du mouvement sociétal du type *Gilets Jaunes*, fort respectable par ailleurs.



❑ Même si certaines composantes de l'intersyndicale ne reconnaissent pas que la société soit organisée en classe... les faits sont têtus là aussi.

❑ Le mouvement sociétal s'est bien entendu frayé un chemin dans les rassemblements, et dans certaines intersyndicales départementales, mais il n'en a jamais pris la direction. Certain(e)s inévitablement, se sont sentis devenir les portes paroles de tel ou tel groupe

ou autre *communauté*... D'autres ont tenté d'imposer, au-delà de la revendication initiale, des actions très très éloignées de ce qu'est le mouvement ouvrier structuré et revendicatif.

❑ Il a fallu leur expliquer que le syndicat, en tous les cas à FO, n'est pas la base arrière d'une *Zone à Défendre*, pas plus qu'il n'est un contre-pouvoir, mais un contre-poids comme aimait à le rappeler Marc Blondel.



❑ D'ailleurs les principaux responsables des grandes centrales syndicales, poussés par leurs instances et le respect de leur mandat, sont restés arc-boutés sur la seule revendication : le retrait de la réforme.



❑ Macron avec le mépris qui le caractérise et qui n'a d'égal que la haute opinion qu'il se fait de lui-même doit jubiler. S'il est incontestable que sur les retraites, il a gagné la première bataille en utilisant tous les artifices que lui permettent les dispositions de la V^{ème} république, les pleins pouvoirs pour faire court, il n'a sûrement pas gagné la guerre. Ce sera peut-être pour son gouvernement et surtout les parlementaires, une *victoire à la Pyrrhus*.

❑ Lui, il s'en contrefiche certainement n'étant pas rééligible, mais il a et pour un temps peut-être long, complètement détruit le peu de crédibilité que les citoyens accordaient à ce gouvernement, mais aussi et surtout à leurs élus, Députés et Sénateurs de la majorité et versatiles des LR.

❑ La démocratie parlementaire ne sort pas grandie de cette longue séquence sur les retraites, elle sera peut-être même la victime collatérale de ce conflit. Ce sont les Députés et les Sénateurs les grands perdants, au-delà de leurs discours alambiqués, ils ont prouvé, une nouvelle fois, que leurs petits intérêts personnels et d'appareils, passaient bien avant l'intérêt de leurs concitoyens.

❑ Et dans la série « *on peut toujours trouver pire* » : il ne saurait être question d'oublier et de se satisfaire un instant d'entendre, ce que l'on entend aujourd'hui de la part de ceux qui ont porté la réforme Touraine quand ils étaient au pouvoir.

❑ Certes, ce combat initié et entièrement maîtrisé par les organisations syndicales n'a pas obtenu le succès escompté, c'est à dire le retrait de la réforme. Pour autant il n'a pas vu la défaite des syndicats, bien au contraire. Les syndicats ont engrangé des points durant ces mois de mobilisation, ils ont brillé par leur capacités à organiser, à rassembler, à discuter



avec des arguments extrêmement solides face à un pouvoir solitaire et malhonnête. Ils ont fait naître chez certains et renaître chez d'autres le goût de la lutte.

□ En revenant en quelque sorte sur les fondamentaux, toutes les organisations syndicales retirent de ce combat une légitimité qui s'était émoussée au fil des années, certaines peut-être plus ou moins que d'autres, là n'est pas la question.

□ Ce qui compte réellement, ce sont les adhésions en hausse et un travail de terrain énorme qui attend les camarades dans tous les secteurs c'est une évidence, mais plus particulièrement dans les Unions Départementales qui ont été extrêmement sollicitées durant ces mois. Le syndicalisme confédéré a joué un rôle essentiel.

□ Toute la pertinence de la revendication du retrait ne pouvait s'exprimer efficacement au niveau départemental que par le prisme de l'interprofessionnel et nous savons, du moins pour ceux qui l'on pratiqué, combien ce n'est pas chose facile d'organiser, de planifier, d'anticiper dans des Unions Départementales qui souvent sont à la peine en termes de moyens financiers et humains.

□ L'énergie et les organisations qui ont été mises en place sur le terrain, par ces camarades au cours de ces semaines de luttes méritent le plus grand des respects. Ils n'ont pas ménagé leur peine, ils n'ont pas compté leurs heures, ils n'ont que très peu dormi pour que puissent avoir lieu, dans un cadre syndical qui n'a pas toujours été simple à imposer, les rassemblements, les manifestations et les actions qui ont eu lieu durant six mois.

□ Elle est là, je le redis, la différence entre un mouvement syndical et un mouvement sociétal. Ce n'est peut-être pas grand-chose diront certains, juste une question de forme... Mais nous savons tous avec Victor Hugo, que *la forme n'est rien d'autre que le fond qui remonte à la surface* et, dans le cadre de la lutte des classes, c'est essentiel.

Jean-Vincent Boudou



LA VIEILLESSE de SIMONE DE BEAUVOIR

Publié en 1970, chez FOLIO- ESSAIS

❑ Pas question, ici, de faire une présentation de ce gros livre de plus de 800 pages, écrit, lorsqu'elle avait 60 ans, par la philosophe Simone de Beauvoir. Le document sur sa vie et son œuvre, dans Google est fort documenté pour ceux qui n'auraient jamais rien lu d'elle.

❑ Alors pourquoi cet article, direz-vous ?

❑ La réponse est très personnelle : depuis 7 ans, je me la pose, depuis le jour, où, dans la ville de Seine-saint-Denis, le fameux 9.3, où j'ai vécu 56 ans, présidant un congrès départemental du Parti auquel j'appartenais (et appartiens toujours depuis 1965), un jeune freluquet, le vent en poupe, refusa ma candidature, aux instances à élire, sous prétexte de « *place aux jeunes !* ». Pas une divergence, ou une incompétence, ou trop de candidatures... Non ! « *casse-toi Mémé , tu es trop vieille !* »

❑ Alors oui, j'ai lu avec avidité, j'ai dévoré *la Vieillesse* pour essayer de comprendre !

❑ La philosophe, comme dans tous ses livres, a recherché dans les civilisations anciennes, la place des « vieux », elle a étudié des exemples précis : Tolstoï, Hugo, Michel-Ange, Verdi, Chateaubriant, Juliette Drouet, Freud, Lamartine, etc., etc., elle a présenté la vieillesse chez les artistes, chez les vieux travailleurs des pays de l'Est, chez les femmes, les bourgeoises, celles restant au foyer, les mères, les amantes, les ouvrières... etc., etc. Elle s'est intéressée à la sexualité des vieux célibataires ou à celle de ceux vivant en couple. Elle a comparé l'angoisse des jeunes gens entrant dans la vie à celle de ceux qui sortent de la vie active...



❑ « *Les jeunes le savent. Leur anxiété... est symétrique de l'angoisse des vieux... le jeune redoute cette machine qui va le happer, il essaie de se défendre à coup de pavés ; le vieux rejeté par elle, épuisé, nu, n'a plus que ses yeux pour pleurer.* » p. 761

❑ Elle compare, pèse, fouille... bref... on ne voit pas passer les 700 premières pages tant les exemples donnés sont judicieux et passionnants.

☐ Et puis, nous sommes tous logés à la même enseigne :

☐ « *Tous les hommes sont mortels: ils y pensent. Un grand nombre d'entre-eux deviennent des vieillards: presque aucun n'envisage d'avance cet avatar. Rien ne devrait être plus attendu, rien n'est plus imprévu que la vieillesse.* » Introduction

☐ Mais, ce qui m'a interpellée le plus, c'est sa conclusion.

☐ Je me permets quelques citations: « *Si le retraité est désespéré par le non-sens de sa vie présente, c'est que, de tout temps, le sens de son existence lui a été volé... C'est là le crime de notre société. Sa "politique de vieillesse" est scandaleuse. Mais plus scandaleux encore le traitement qu'elle inflige à la majorité des hommes aux temps de leur jeunesse et de leur majorité... Des individus exploités, aliénés, quand leur force les quitte, deviennent fatalement des "rebuts", des "déchets".*

La réponse est simple: Il faudrait qu'il ait toujours été traité en homme. » p. 760... à lire en entier.

☐ Quant à la dernière phrase et aux trois derniers mots: « *C'est tout le système qui est en jeu et la revendication ne peut-être que radicale: changer la vie* ». On ne peut se contenter, (même s'il faut le faire, ajoute t'elle) de réclamer une « *politique de la vieillesse* » plus généreuse, un relèvement des pensions, des logements sains, des loisirs organisés... »

☐ Qui ne serait pas d'accord avec cette fin de Madame de Beauvoir ?

☐ « *Tous les vieillards ne sont pas démissionnaires* »... « ...il n'y a qu'une solution, c'est de continuer à poursuivre des fins qui donnent un sens à notre vie » suivent quelques exemples. « *Il faut souhaiter, dans le grand âge des passions assez fortes pour qu'elles nous évitent de faire un retour sur nous. La vie garde un prix tant qu'on en accorde à celle des autres, à travers l'amour, l'amitié, l'indignation, la compassion... alors demeurent des raisons d'agir ou de parler.* »

☐ Un livre à lire donc pour comprendre un peu mieux ce qui va arriver, tôt ou tard à tous les hommes et à toutes les femmes, l'égalité sur ce terrain est parfaite... même si les « *nanas* », ou plutôt les « *mémés* » sont, bien souvent, seules à finir leur vie... leur homme étant parti un peu plus tôt.

☐ À freluquet! Freluquet et demi!

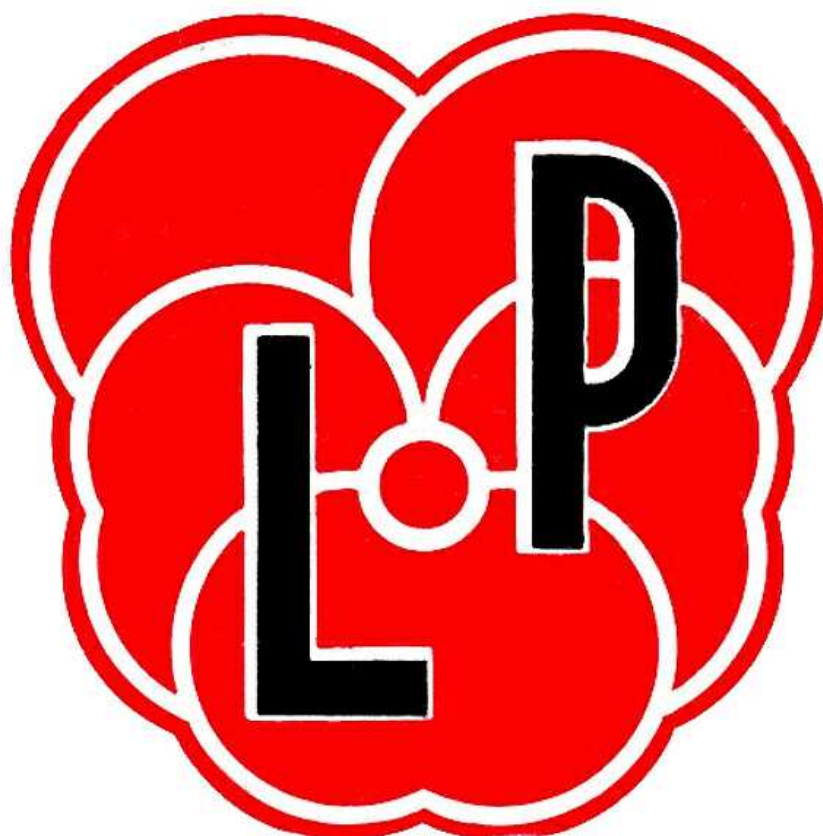
Zizou Landron

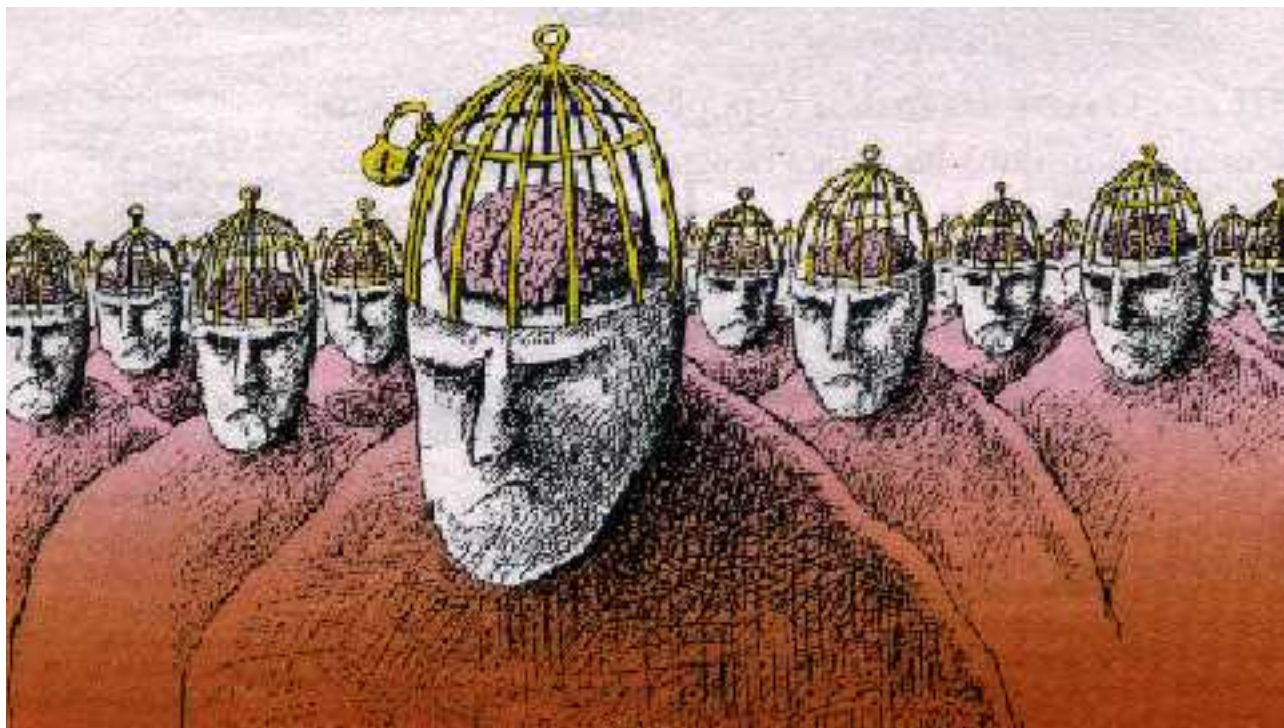
QU'EST-CE QUE LA LIBRE PENSÉE ?

❑ Plongeant ses racines dans l'Antiquité (Platon), en passant par le Moyen Âge (François Villon), puis la *Renaissance* (Rabelais), triomphante dans les *Lumières du XVIII^e siècle* et la *Révolution française*, la Libre Pensée fut l'œuvre de tous ceux qui refusèrent les vérités révélées et imposées par les autorités et qui osèrent se dresser un jour pour dire non à l'obscurantisme et à l'oppression.

❑ Un grand moment de cette histoire se trouve dans la *Réforme*, au début du XVI^e siècle. La *Réforme* est à la fois révolte sociale dans le Wurtemberg et révolte contre les dogmes de Rome à Genève. De nombreuses sectes religieuses se constituent alors, parmi lesquelles celles de libre-examen qui ne se reconnaissent dans aucune religion révélée. Le plus pur représentant en sera Erasme.

❑ Fondée en 1847 par la rencontre des militants conscients du mouvement républicain et ouvrier naissant qui se fixaient pour but la laïcité de l'École et de l'État, et la lutte intransigeante contre l'oppression religieuse, la Libre Pensée compta parmi ses membres les plus illustres figures des XIX^e et XX^e siècles, François-Vincent Raspail, Auguste Blanqui, Victor Hugo, Littré, Paul Bert, Ferdinand Buisson, Aristide Briand, Clemenceau, Émile Zola, Romain Rolland, Victor Basch, Édouard Herriot, Anatole France, Jean Jaurès, Bertrand Russel, Jean Rostand comptèrent parmi ses membres.





- La Libre Pensée se veut être le carrefour de la rencontre de militants de toutes tendances pour débattre, comprendre et agir ensemble pour une Humanité débarrassée de l'oppression, de l'exploitation et du militarisme qui ne peut conduire qu'à la guerre.

- La Libre Pensée repose sur quatre principes fondamentaux que des générations entières de libres penseurs ont mis en œuvre.
 - Elle est anticléricale sur le plan des Institutions, car elle refuse toute ingérence des religions dans la société civile et dans les institutions républicaines. Elle agit pour le strict respect de la *loi de Séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905* qui est le produit de l'action des libres penseurs. La Libre Pensée est pour la laïcité institutionnelle.
 - Elle est antireligieuse sur le plan philosophique de l'individu, car elle considère les religions comme l'une des principales sources d'oppression et d'obscurantisme de l'Humanité. Elle estime que l'Homme doit conquérir son bonheur de son vivant et non dans un pseudo-paradis extra-terrestre. Elle réfute toute vérité révélée, récuse tous les dogmes et se prononce pour une totale liberté de la pensée.
 - Elle est antimilitariste, car elle refuse que les peuples se massacrent pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Se prononçant pour le désarmement unilatéral, elle est internationaliste, car elle place au-dessus de tous les intérêts des peuples. Pacifiste, la Libre Pensée agit pour la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple, refuse que l'Humanité se massacre pour des intérêts qui ne sont pas les siens, mais de ceux des lobbys militaro-industriels et exige l'abrogation du Service National Universel.
 - Elle est anticapitaliste, car elle refuse toute exploitation économique qui, comme l'oppression politique et religieuse, ne vise qu'à assujettir l'individu au détriment de ses droits légitimes. Sociale, elle milite pour l'émancipation totale de l'individu.

- ❑ Les Libres Penseurs sont des individus libres, c'est pourquoi, en adhérant à la Libre Pensée, ils s'engagent à ne faire aucun sacrement religieux pour eux-mêmes et veulent avoir funérailles civiles.

- ❑ Considérant que les institutions républicaines doivent retrouver force et vigueur, les libres penseurs exigent :
 - Aucune ingérence du religieux, du politique, du militaire, de l'économique dans l'École publique laïque !
 - Pas un euro de fonds publics à l'école privée !
 - Abrogation de toutes les lois antilaïques !
 - Abrogation du statut d'exception clérical d'Alsace-Moselle !
 - Retour à un strict respect de la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905 !
 - Abrogation de la loi « Sécurité globale » et de la loi « Séparatisme » !
 - Les élèves ne sont pas des chairs à patrons, ni des chairs à canon !
 - Liberté de conscience pour tous !

- ❑ La Libre Pensée appelle tous les citoyens et citoyennes qui se reconnaissent dans ces principes à rejoindre ses rangs afin d'œuvrer à l'émancipation culturelle, sociale et politique de l'Humanité.

Adhérez à la Libre Pensée !

Pour contacter la Libre Pensée

Écrire à : Libre Pensée,
10/12 rue des Fossés-saint-Jacques,
75005 Paris

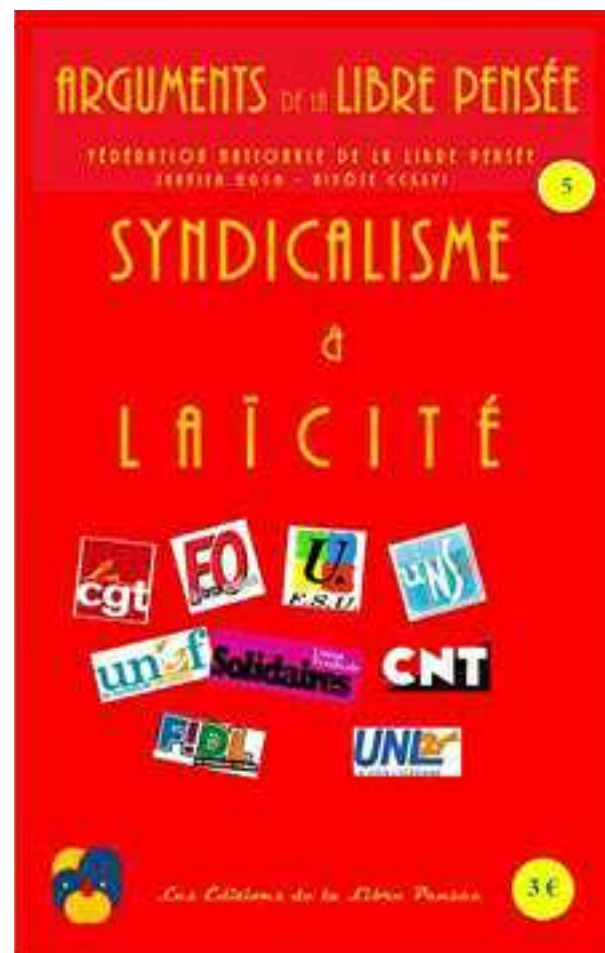
Téléphone : 01 46 34 21 50

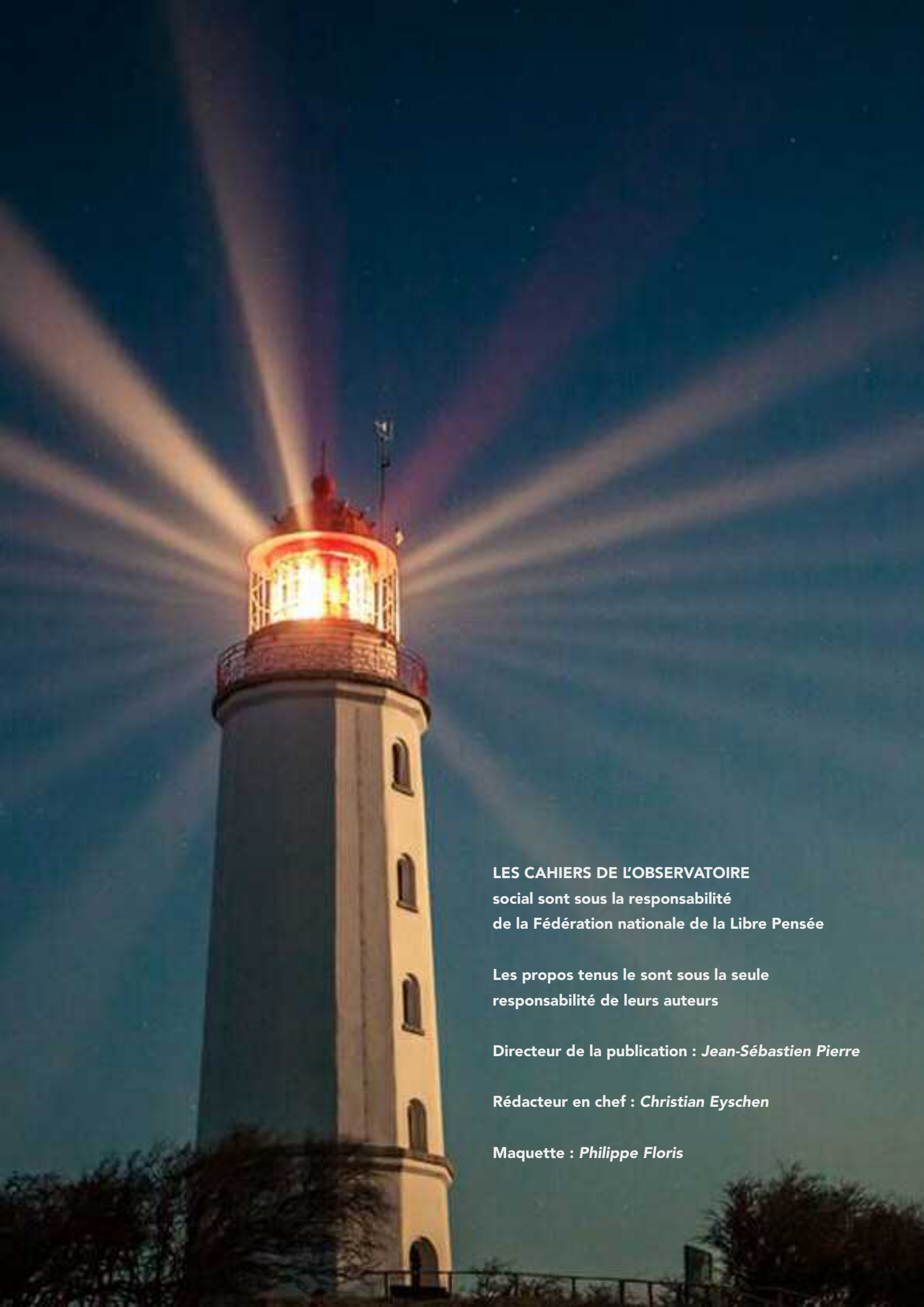
Mail : libre.pensee@fnlp.fr

Site web : <https://www.fnlp.fr>

Pour en savoir plus :

À télécharger gratuitement sur :
Syndicalisme et Laïcité (calameo.com)





**LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE
social sont sous la responsabilité
de la Fédération nationale de la Libre Pensée**

**Les propos tenus le sont sous la seule
responsabilité de leurs auteurs**

Directeur de la publication : *Jean-Sébastien Pierre*

Rédacteur en chef : *Christian Eyschen*

Maquette : *Philippe Floris*